

Evaluation finale d'impact du Projet : « Emploi, résilience et cohésion sociale dans la bande sahélienne et la zone du Lac Tchad (RESTE/TF) »



Projet Financé par
l'Union Européenne

RESTE-TRUST FUND
Projet : Emploi, résilience et cohésion sociale dans la bande sahélienne et la zone du Lac Tchad.



NOVEMBRE 2020-FÉVRIER 2021

TABLE DES MATIERES

<i>Table des matières</i>	2
<i>Tableaux et figures</i>	3
<i>Remerciements</i>	4
<i>Liste des acronymes</i>	5
<i>Sommaire exécutif</i>	6
<i>1 Introduction</i>	9
<i>1.1 Le projet RESTE</i>	9
<i>1.2 Strategie de l'Évaluation</i>	10
<i>1.3 Objectives et Questions d'Évaluation</i>	11
<i>1.4 Cadre conceptuel de la résilience</i>	12
<i>1.5 La theorie du changement du projet</i>	14
<i>2 Contexte de la zone d'intervention au moment de l'Évaluation Finale</i>	18
<i>3 Résultats De l'Évaluation Finale D'Impact</i>	20
<i>3.1 Caractéristiques socio-économiques des ménages</i>	20
<i>3.2 Résultats sur la satisfaction des bénéficiaires à l'égard du programme</i>	21
<i>3.3 L'Impact du Project Sur les capacités de résilience</i>	22
<i>3.4 Resultats de situation de référence Lies au Bien-être a long terme</i>	42
<i>4. Facteurs internes et externes ayant contribue à l'atteinte des resultats</i>	48
<i>5. Conclusions Clés de l'Évaluation</i>	51
<i>6. Implications et Recommandations pour les Projets a l'Avenir</i>	54
<i>Annexe A : Tableau des Indicateurs Clés</i>	56
<i>Annexe B : Sources des données Quantitatives pour l'Evaluation</i>	56
<i>Annexe C : Échantillonnage de l'ÉAvaluation Finale</i>	57
<i>Annexe D : Stratégie d'échantillonnage volet 1 et Note Méthodologique Sur L'Analyse des Données Quantitatives</i>	61
<i>Annexe E : strategie d'echantillonnage volet 2 et Note Méthodologique Sur L'Analyse des Données Qualitatives</i>	64
<i>Bibliographie</i>	65

TABLEAUX ET FIGURES

Tableaux

Tableau 1: Activité organisationnelle par région et sous-préfecture	10
Tableau 2: Synthèse de situation initiale des indicateurs des capacités de résilience	22
Tableau 3: Concepts et Indicateurs pour les résultats du bien-être	42

Figures

Figure 1: Zone d'intervention du projet au Tchad	10
Figure 2: Aperçu des trois capacités nécessaires pour renforcer la résilience	13
Figure 3: Capacités de résilience et concepts du cadre conceptuel du projet	14
Figure 4: Aperçu visuel de la Théorie de changement du projet EUTF	15
Figure 5: Petits ruminants, « Cash for Learning » et les groupes AVEC sont les formes d'assistance les plus courantes reçues dans le cadre du projet RESTE/TF	20
Figure 6: La plupart des chefs de ménage du groupe cible ont une éducation coranique ou ont aucune éducation formelle	21
Figure 7: Plus d'argent dans le ménage et une meilleure nutrition pour les enfants sont les deux principaux changements auxquels le projet a contribué	21
Figure 8: L'aide reçue était insuffisante au regard des besoins du ménage est la principale raison pour laquelle une minorité des bénéficiaires estiment que le projet n'a pas amélioré leur niveau de vie	22
Figure 9: La santé auto-déclarée s'est améliorée sur le long terme, mais pas seulement dans les communautés cibles	24
Figure 10: FARN à Herbey-La cuisine des Mamans Lumières-(image terrain, novembre 2020)	27
Figure 11: La protection contre les chocs contribue à un impact positif sur l'accès à l'eau potable	28
Figure 12: Château d'eau (Isserom)-Borne fontaine (Bir-toum)	29
Figure 13: Forte croissance du pourcentage de ménages disposant de stocks de céréales, tant dans le groupe cible que dans le groupe témoin	31
Figure 14: BC de Togoum en attente de réapprovisionnement	32
Figure 15: accès aux épargnes	34
Figure 16: accès aux crédits	34
Figure 17: Membre VSLA-DJAMAY de Michemiré	35
Figure 18: La résilience au changement climatique est largement constante dans le temps	36
Figure 19: La récolte moyenne a augmenté sur le long terme, mais ce n'est pas un impact du projet	38
Figure 20: Impact positif sur l'augmentation de l'utilisation des informations climatiques	39
Figure 21: la satisfaction à l'égard des résultats de la résolution des conflits est élevée mais ne change guère au fil du temps	39
Figure 22: La croyance qu'il est possible de changer les choses dans la communauté reste faible au fil du temps	41
Figure 23: Toutefois, la participation à la prise de décision communautaire a augmenté tant dans le groupe cible que dans le groupe des témoins	41
Figure 24: Les revenus mensuels moyens ont augmenté au fil du temps	43
Figure 25: Le nombre moyen de sources de revenus s'est accru au fil du temps, surtout chez les jeunes et les hommes	43
Figure 26: Ouadis aménagés par RESTE/TF à Herbey	44
Figure 27: La mini UTC de Hanga et son marché	45
Figure 28: Pas de tendance claire ni d'impact sur la diversité alimentaire (SDAM)	46
Figure 29: Consommation alimentaire largement stable dans le groupe cible, variation saisonnière dans le groupe témoin (SCA)	46
Figure 30: Une tendance et un impact positif dans le temps sur le nombre de mois d'autosuffisance céréalière	47
Figure 31: Pas d'impact dans le fil de temps sur le nombre moyen des stratégies de survie employées par les ménages	47

REMERCIEMENTS

Ce rapport est basé sur les informations fournies par des centaines de personnes qui ont répondu à notre sondage ou participé à des groupes de discussion dans les trois provinces d'intervention du projet RESTE/TF au Tchad (Bahr el Gazal, Kanem et Lac) en novembre 2020. Nos remerciements vont à l'endroit de tous les participants à cette évaluation finale d'impact, tant sur le terrain (auprès de bénéficiaires et acteurs de projet) qu'à l'atelier de réflexion conjointe sur les résultats préliminaires. Cela a donné lieu à des informations précieuses pour l'évaluation finale d'impact du projet et serviront de données de référence pour de futurs projets d'intervention similaire au Tchad ou dans d'autres pays sahéliens.

La collecte des données quantitatives a été menée par une équipe d'enquêteurs formés par le personnel MEAL local d'Oxfam, de CARE et d'ACF avec l'appui du consultant externe international du CIDEL. S'agissant des groupes de discussion et les entretiens qualitatifs individuels, ils ont été menés par le consultant externe international du CIDEL avec l'appui d'un interprète et l'accompagnement du responsable capitalisation d'OXFAM basé à Moussoro afin de faciliter l'introduction du consultant externe auprès des autorités administratives locales et auprès des partenaires locaux du projet ainsi qu'auprès des bénéficiaires. L'évaluation finale d'impact du projet fait partie d'un partenariat entre Oxfam, CARE et ACF avec trois organisations partenaires locales (CHORA, AIDER et ARDEK), et financé par le Fonds fiduciaire de l'UE au Tchad.

L'équipe d'évaluateur (Consultant externe international du CIDEL et l'expert mesure d'impact d'OXFAM Novib) remercie particulièrement les participants de la session de réflexion pour leurs apports à la réflexion conjointe d'analyse organisée pour valider les résultats préliminaires de cette étude.

LISTE DES ACRONYMES

ACF : Action contre la faim
AIDER : Action et Initiatives pour le Développement Rural
ARDEK : Association pour le Développement de la Région du Kanem
AVEC/VSLA : Associations villageoises d'épargne et de crédit/Village Savings and Loans Association
BC/BAB : Banque céréalière/Banque aliments bétails
BeG : Bahr el Gazal
CDA : Comités départementaux d'action
CFA : Cash for Asset
CFL: Cash for Learning
CFW : Cash for Work
CIDEL : Cabinet d'Ingénierie en Développement Local
CLA : Comités locaux d'action
CM : Chef de Ménage
CRA : Comités régionaux d'action
CVA : Chaîne de valeur agricole
EUTF : Fonds de placement financé par L'Union Européenne (« European Union Trust Fund »)
EI : Entretien individuel
FARN : Foyers d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle
FGD : Discussion de groupe de focus (« focus group discussion »)
FGs : Focus Group
FFUE : Fonds fiduciaire de l'Union Européenne
GIE : Groupements d'intérêt économique
HEA : l'approche de l'économie des ménages (« Household Economy Approach »)
INGO : Organisation internationale non gouvernementale
ISS : l'Indice des stratégies de survivre
OSC : Organisation de la société civile
PDL : Planification développement local
SCAP-RU : système communautaire d'alerte précoce et de réponse à l'urgence
SCI : Score de consommation alimentaire
SDAM : Score de diversification alimentaire des ménages
SDL : Structures de développement local
SMS : Système de médiation sociale
TdC : Théorie du changement
UTC : Unités de transformation et de commerciales
WASH : Eau, assainissement et hygiène (« Water, Sanitation and Hygiene »)

SOMMAIRE EXECUTIF

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation finale du projet « Emploi, résilience et cohésion sociale dans la bande sahélienne et la zone du Lac Tchad » financé par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne (projet RESTE/TF). Mis en œuvre depuis mars 2017 par un consortium d'organisations internationales (OXFAM, CARE, ACF) et nationales (CHORA, AIDER et ARDEK) dans les provinces du Lac, Kanem et Barh el Gazel (BeG), ce projet a pour objectif de contribuer à la stabilité de la bande sahélienne du Tchad en renforçant la résilience, le développement local et l'accès aux opportunités économiques. Le système de suivi et d'évaluation du projet a utilisé des méthodes quantitatives et qualitatives pour suivre les activités du projet depuis la phase de démarrage. La présente évaluation s'appuie sur cette riche base d'informations, complétée par les données d'une enquête à grande échelle auprès des ménages, qui a permis de comparer l'évolution des valeurs des indicateurs clés dans le temps dans le groupe cible et également dans un groupe témoin, ainsi que par des groupes de discussion et des entretiens menés en novembre et décembre 2020.

Les questions et sous-questions clés de l'évaluation, et des réponses générales basées sur les résultats de cette évaluation, sont les suivantes :

Résultats et impact du projet : qu'est-ce qui a été obtenu ?

1. Dans quelle mesure le projet a-t-il amélioré les capacités d'absorption et d'adaptation des ménages pauvres et très pauvres, des femmes et des jeunes, face aux tensions et aux chocs climatiques ?

Les résultats quantitatifs montrent un impact clair des activités du projet sur les indicateurs des capacités de résilience d'absorption et d'adaptation, notamment le pourcentage de répondants ayant un accès adéquat à l'eau potable et l'utilisation des informations climatiques dans les décisions agricoles. Cependant, ces impacts ne sont pas toujours ressentis de manière égale par les groupes cibles, notamment les femmes et les jeunes. Il n'y a pas de preuve de l'impact des activités du projet sur d'autres indicateurs pour les capacités de résilience. Mais dans certains cas il y a des tendances positives dans les données qui sont reflétées par des tendances positives dans les communautés témoins, par exemple la croissance de l'accès au crédit et à l'épargne. Cependant, compte tenu du développement des initiatives du gouvernement et d'autres ONG dans les mêmes zones sur des sujets similaires, la distinction technique de l'impact peut être obscurcie. À la lumière de cela, nous célébrons les tendances positives ainsi que les impacts positifs, même si cela rend la distinction de l'attribution des succès aux activités du projet plus compliquée.

2. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la capacité de transformation, en particulier, le renforcement des capacités des femmes et des jeunes pour participer activement et défendre leurs droits et priorités dans les processus de gouvernance communautaire et locale et la gestion pacifique des conflits ?

Des améliorations modestes ont été constatées au fil du temps dans la conviction que les gens peuvent améliorer les choses dans leur communauté et dans le pourcentage de personnes, en particulier les femmes et les jeunes, qui participent effectivement aux décisions au niveau communautaire. Cependant, ces changements ne peuvent être attribués définitivement aux activités du projet, parce que l'amélioration est quasiment la même entre les deux groupes. La satisfaction à l'égard des résultats des mécanismes de résolution des conflits est élevée, mais elle a peu changé au fil du temps.

3. L'intervention a-t-elle eu un impact bénéfique sur leur bien-être, notamment vis-à-vis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des opportunités économiques et la cohésion sociale ? Quels autres impacts du projet positifs ou négatifs peut-on observer ?

En général, 85% des personnes interrogées dans le groupe cible indiquent que l'aide reçue dans le cadre du projet a contribué à l'amélioration des conditions de vie de leur ménage. La croissance des revenus moyens des ménages, qui a augmenté de plus de 50% sur le long terme dans le groupe cible, et une augmentation faible mais significative du nombre de sources de revenus par ménage sont deux impacts clairs et positifs associés aux activités du projet. Il y a également des impacts positifs sur certaines mesures de la sécurité alimentaire, par exemple la croissance du nombre de mois d'autosuffisance en céréales, de 1,7 mois au moment de la ligne de base jusqu'à 2,5 mois dans l'étude finale. Pour d'autres indicateurs de sécurité alimentaire, tels que le Score de Consommation Alimentaire, une mesure de la quantité et de la diversité de la consommation alimentaire des ménages, les chiffres du groupe de traitement sont restés constants dans le temps alors que ceux du groupe témoin ont varié selon les saisons. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un impact du projet, parce que la tendance dans le groupe de comparaison est similaire, cette constance peut néanmoins être un signe positif.

4. Dans quelle mesure les résultats et impacts atteints s'avèrent-ils durables au-delà de la fin du projet ?

Dans l'ensemble des résultats, les impacts positifs étaient plus susceptibles d'être observés à long terme (entre l'étude de base et l'étude finale) qu'entre l'étude intermédiaire et l'étude finale. Cette dernière période était également plus courte (18 mois) et marquée par la pandémie de covid19. Il est donc difficile de dire si les renversements tardifs des indicateurs reflètent les défis de la durabilité ou simplement les effets des chocs à court terme liés à la pandémie.

Modèle et cadre du projet : comment et pourquoi les résultats ont-ils (ou n'ont-ils pas) été obtenus ?

5. Comment le projet a pu contribuer à l'atteinte des résultats et objectifs ? Est-ce que la théorie de changement (TdC) et leurs hypothèses de départ se sont démontrées correctes ? Qu'est-ce qu'on aurait dû faire de façon différente ?

Les impacts positifs sur la génération de revenus, la diversité des sources de revenus et la sécurité alimentaire montrent l'utilité des interventions du projet autour des petits ruminants, des activités génératrices de revenus et des structures d'appui comme les centres de raffinage des céréales (les Unités de transformation et de commercialisation, les banques céréalères (BC) et les banques aliments bétails (BAB). En ce qui concerne la théorie du changement du projet, nous constatons que les impacts sur les résultats de bien-être sont plus clairs que sur les capacités de résilience. La TdC supposait que les activités du projet élargiraient les capacités de résilience, qui influenceraient ensuite les résultats en matière de bien-être. Nos résultats suggèrent que c'est peut-être l'inverse qui s'est produit. Cela suggère que le renforcement des capacités de résilience n'est pas une étape nécessaire pour améliorer le bien-être. En fait, la relation peut fonctionner dans l'autre sens, c'est-à-dire que l'amélioration du bien-être peut conduire à une plus grande résilience.

Parmi les points à améliorer, les parties prenantes ont signalé qu'après un engagement fort avec les partenaires locaux au début du projet, le suivi était plus faible au cours des dernières années. Cela peut avoir contribué à une performance moins forte dans la phase finale du projet et constitue un défi pour la durabilité des activités du projet.

6. Quels facteurs (internes et externes) ont contribué à l'atteinte des résultats et objectifs du projet et quels facteurs l'ont entravé ? En particulier, quels facteurs ont facilité le renforcement d'un système de gouvernance locale inclusive des jeunes et des femmes et la gestion pacifique des conflits pour un développement résilient et durable ?

Parmi les facteurs internes positifs, un engagement fort avec les partenaires et les parties prenantes locales au début du projet a contribué à bon nombre des résultats positifs observés. Il convient de noter tout particulièrement l'attention accordée à l'engagement avec les autorités traditionnelles et culturelles, que de nombreuses personnes interrogées ont considéré comme un point fort du projet.

En ce qui concerne les facteurs externes, les efforts de l'État et des forces de sécurité ont contribué à améliorer avec le temps la situation sécuritaire dans les zones frontalières où le projet était actif. Ce projet a également constitué une nouvelle expérience pour de nombreux bénéficiaires, qui ne sont habitués qu'aux interventions d'urgence des ONG internationales. Le projet a donc contribué à la reconnaissance des membres du consortium dans les zones et a renforcé les relations entre eux et les communautés. Cependant, le renouvellement considérable du personnel administratif local a constitué un défi, car les nouveaux acteurs ne connaissaient pas le projet, ce qui ne facilite pas l'appropriation des acquis par ces acteurs. Et bien sûr, la pandémie de coronavirus a créé des défis supplémentaires en matière de santé mais aussi d'économie et dans la mise en œuvre du projet en 2020. Par exemple, CARE et CHORA ont abandonné certaines activités en raison de la pandémie et les rassemblements de 50 personnes ou plus ont été interdits, ce qui a affecté les formations et les réunions.

7. Dans quelle mesure les partenaires de mise en œuvre ont eu la capacité technique requise pour l'implémentation de l'intervention y compris leur valeur ajoutée dans la réalisation des objectifs du projet ?

Au fil du temps, de nombreux membres du personnel et partenaires impliqués dans le projet ont amélioré leurs connaissances et leur maîtrise de leur domaine, contribuant ainsi au développement des capacités à plus long terme ainsi qu'aux résultats positifs du projet. Ils ont profité des nombreuses formations et opportunités pour le renforcement des capacités, notamment dans la gestion de conflit dans les gouvernances locales. Ce partenariat a évolué au cours du projet et a été marqué par une différence d'approche du partenariat entre les ONG internationales et locales impliquées.

8. Quels apprentissages et recommandations peut-on tirer de la mise en œuvre du projet RESTE/TF pour assurer une durabilité des résultats ainsi que pour la mise en œuvre d'une approche triple nexus « humanitaire-développement-paix » pouvant informer le projet RECOSOC ? Les réponses à cette question, qui constituent également les **principales recommandations** de cette évaluation, sont les suivantes :

- Parmi les points forts du projet à reproduire sont la forte collaboration avec les communautés cibles pour co-crée le programme et s'assurer qu'il répond à leurs besoins et préférences, et la mise en place des institutions communautaires de crédit et épargnes (les VSLA/AVEC).
- L'introduction de mécanismes de résolution des conflits comme les systèmes de médiation sociale (SMS) peut sembler être une menace pour les autorités traditionnelles et culturelles. Anticipez leur résistance et engagez-les très tôt grâce à une bonne communication et trouvez un moyen pour qu'elles contribuent à ces nouvelles pratiques et mécanismes.
- En ce qui concerne la TdC, le bien-être peut s'exprimer aussi bien à court terme qu'à long terme et peut ne pas être influencé autant que prévu par les capacités de résilience "intermédiaires".
- La dotation des ouaddis de clôtures pour protéger les cultures des animaux et celle des équipements solaires en tant que moyens d'exhaure et d'irrigation ont contribué à améliorer les conditions de culture maraîchère et à réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Un autre avantage potentiel pourrait avoir été une plus grande fréquentation scolaire des enfants qui ne passent plus leurs temps à veiller sur les cultures maraîchères des animaux.
- Assurer un suivi adéquat en collaboration avec les acteurs locaux et les parties prenantes tout au long du projet.
- Organiser les différents comités de gestion (BC, BAB, UTC, ...) en groupement de comité ou en organisation/association des comités de gestion selon le domaine d'intervention de chaque comité
- Organiser des plaidoyers auprès des structures étatiques qu'ils assignent des agents selon les différents axes/domaine d'intervention du projet, et cela toute la durée du projet avec pour mission de renforcement des capacités de ses collègues et de faire le retour des suivis des activités du projet auprès des siens et des acteurs coutumières et traditionnels.

1 INTRODUCTION

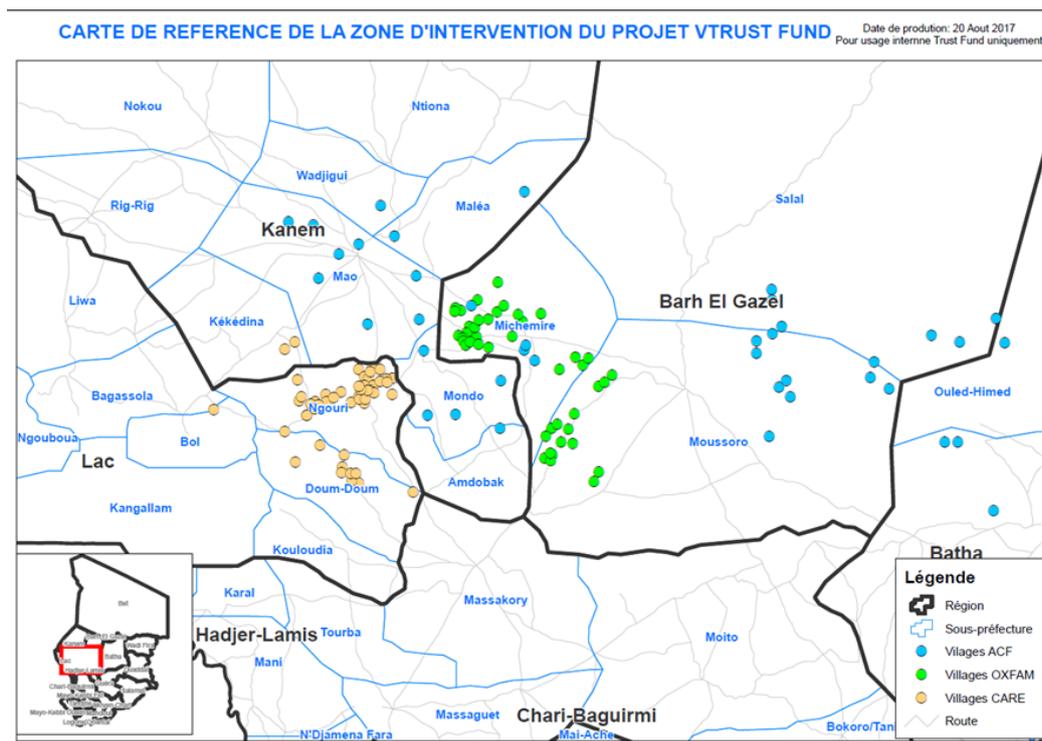
1.1 LE PROJET RESTE

Depuis mars 2017 un Consortium d'organisations internationales (OXFAM, CARE, ACF) et nationales (CHORA, AIDER et ARDEK) met en œuvre le projet « Emploi, résilience et cohésion sociale dans la bande sahélienne et la zone du Lac Tchad » (RESTE/TF) financé par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne (FFUE), pour soutenir les ménages et individus pauvres et très pauvres dans les provinces du Lac, Kanem et Barh el Gazel au Tchad. L'objectif global du projet RESTE/TF est de contribuer à la stabilité de la bande sahélienne du Tchad en renforçant la résilience, le développement local et en accroissant les opportunités économiques.

La zone d'intervention du projet Trust Fund est caractérisée par des fortes variabilités climatiques et une insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le projet RESTE/TF est fondé sur une approche holistique combinant tant la promotion des mécanismes favorisant l'accès aux opportunités économiques des femmes et jeunes que l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages pauvres et très pauvres, et le renforcement des capacités des structures publiques et des organisations de la société civile (OSC). L'aspect genre est prise en compte dans la mise en œuvre de projet, également informé par les recherches menées dans le cadre du projet.¹ Le projet s'intéresse essentiellement aux principaux enjeux de développement des trois provinces dans lesquelles il intervient, qui enferment les populations vulnérables dans un cercle vicieux de pauvreté : insécurité alimentaire et nutritionnelle, conditions climatiques défavorables, chocs récurrents et tensions environnementales nuisant aux activités de subsistance, conflits intenses concernant les ressources naturelles, et insuffisance des mécanismes de gouvernance institutionnelle et locale entravant les stratégies de développement inclusives, résilientes, durables et de long terme.

¹ Voir « Étude sur le Genre et la Résilience » par Benoudji et al. (2018) et « Normes Sociales, Textes et Pratiques : Leur Influence sur L'(In)Égalité Des Sexes et Les Droits des Femmes dans le Développement Resilient » par Benoudji et Le Masson (pas encore publié)

Figure 1: Zone d'intervention du projet au Tchad



Dans ces trois régions, les activités du projet se dérouleront dans huit sous-préfectures sous la direction d'ACF, de CARE et d'Oxfam, comme indiqué dans le Tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1: Activité organisationnelle par région et sous-préfecture

Organisation	Sous-préfecture	Région
ACF	Mao	Kanem
	Mondo	
	Amsilep	
Oxfam	Mousorro rural	Bahr el Gazal
	Chaddra rural	
	Michemiré	Lac
CARE	Doum-Doum	
	Ngouri	

1.2 STRATEGIE DE L'ÉVALUATION

Le projet « Emploi, résilience et cohésion sociale dans la bande sahéenne et la zone du Lac Tchad » (RESTE/TF) arrive à sa fin, après une période de mise en œuvre de mars 2017 à février 2021. Au début de l'intervention il a été défini une stratégie d'évaluation du projet qui établissait pour le projet la réalisation d'une évaluation d'impact fondée sur la théorie de changement. Cette stratégie d'évaluation du projet a été conçue pour répondre à deux questions fondamentales :

1. Quels résultats ont été obtenus ?
2. Comment et pourquoi les résultats ont-ils (ou n'ont-ils pas) été obtenus ?

Afin de répondre à ces deux questions, il est défini une approche mixte d'évaluation composée : d'une méthode « quasi-expérimentale » pour mesurer les résultats et l'impact du projet avec une approche quantitative (volet 1) complétée par une méthode « d'analyse de contribution » avec une approche qualitative (volet 2) pour aider à mieux appréhender le niveau d'atteinte des résultats, le pourquoi et le comment de l'atteinte des résultats.

Il est important de noter que cette évaluation porte principalement sur les changements que le projet visait à réaliser au niveau des ménages et de la communauté. Le projet comprenait également un travail au niveau communal sur le développement local, notamment le renforcement des capacités des structures de développement local (SDL), l'élaboration de plans de développement local et l'offre de financement pour les microprojets. Ces interventions ne sont pas directement évaluées dans cette étude. Pour le volet 1 quantitatif de cette évaluation, les résultats des études de la ligne de base et de l'étude finale du projet, enrichis par les résultats de l'évaluation intermédiaire et des enquêtes de suivi semestrielles réalisées au cours de la mise en œuvre du projet, formeront la base de l'analyse d'impact à la fin du projet. En utilisant la méthode statistique de « difference in difference » pour comparer l'évolution des indicateurs (pour le groupe de comparaison et le groupe cible) au fil du temps, cela permet de voir si les changements sont plus accentués ou pas. Voir **Annexe D** pour plus de détails et les fondations académiques de cette approche.

Le volet 2 qualitatif de cette évaluation vise à apporter des évidences et analyses pour comprendre les impacts du projet et dans quelle mesure et comment les stratégies, approches et activités mises en œuvre y ont contribué. Le but de ce volet 2 est d'apporter des réponses sur l'impact, attendu ou inattendu, positif ou négatif du projet tout en se focalisant sur l'objectif spécifique 3 du cadre logique du projet défini dans la théorie de changement du projet à savoir « Renforcer la gouvernance des structures locales de développement et la cohésion sociale des communautés ».

Le volet 1 d'analyse d'impact quantitatif a été mené par un expert en mesure d'impact et connaissance d'Oxfam qui a déjà appuyé et suivi les différentes opérations de collecte et mesure depuis la ligne de base et l'étude mi-parcours du projet et qui sera maintenant responsable de l'étude finale.

Le volet 2 d'analyse de contribution a été mené par un consultant externe qui a coordonné, articulé et mis en œuvre l'ensemble de l'évaluation finale d'impact du projet, en intégrant les analyses et résultats de la composante quantitative (volet 1). Il a, aussi mis en œuvre la collecte et l'analyse des données de la composante qualitative (Volet 2) de l'évaluation.

L'évaluation a couvert la période de mise en œuvre du projet depuis mars 2017 jusqu'à la date de l'évaluation (novembre 2020), tout en prenant en compte la fin du projet en février 2021. Sur le plan géographique, elle a couvert l'ensemble de la zone d'intervention du projet qui compte 137 villages répartis dans 8 sous-préfectures dans les provinces du Kanem, Lac et Barh el Gazal au Tchad.

1.3 OBJECTIVES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

L'objectif global de l'évaluation est d'apporter des évidences et analyses pour comprendre le niveau d'atteinte (ou pas) des indicateurs de changement du projet, ainsi que des effets attendus et inattendus de l'action et comment les stratégies, approches et activités mises en œuvre par le projet y ont contribué, à la lumière du contexte.

En particulier, les objectifs spécifiques de cette évaluation sont :

- Apporter des évidences sur l'impact du projet à travers des indicateurs de résultats et objectifs et identifier des possibles effets attendus et inattendus, positifs ou négatifs du projet.
- Evaluer comment les activités, approches et stratégies implémentées ont pu contribuer aux changements observés, en explorant aussi la façon dont le contexte du projet (interne et externe) a pu influencer la mise en œuvre et le niveau d'atteinte des résultats.
- Apporter des apprentissages et recommandations pour l'amélioration des interventions futures dans les domaines de résilience et la paix et cohésion sociale (triple nexus), en particulier, pour le nouveau projet RECOSOC et autres.

Les questions et sous-questions clés de l'évaluation sont les suivantes. Le volet 1 informe principalement notre approche pour répondre aux quatre premières questions de recherche, appuyée

par les preuves du volet 2. Les résultats basés sur la recherche qualitative (volet 2) répondent aux questions de recherche 5 - 8.

Résultats et impact du projet : qu'est-ce qui a été obtenu ?

1. Dans quelle mesure le projet a-t-il amélioré les capacités d'absorption et d'adaptation des ménages pauvres et très pauvres, des femmes et des jeunes, face aux tensions et aux chocs climatiques ?

2. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la capacité de transformation, en particulier, le renforcement des capacités des femmes et des jeunes pour participer activement et défendre leurs droits et priorités dans les processus de gouvernance communautaire et locale et la gestion pacifique des conflits ?

3. L'intervention a-t-elle eu un impact bénéfique sur leur bien-être, notamment vis-à-vis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des opportunités économiques et la cohésion sociale ? Quels autres impacts du projet positifs ou négatifs peut-on observer ?

4. Dans quelle mesure les résultats et impacts atteints s'avèrent-ils durables au-delà de la fin du projet ?

Modèle et cadre du projet : comment et pourquoi les résultats ont-ils (ou n'ont-ils pas) été obtenus ?

5. Comment le projet a pu contribuer à l'atteinte des résultats et objectifs ? Est-ce que la théorie de changement et leurs hypothèses de départ se sont démontrées correctes ? Qu'est-ce qu'on aurait dû faire de façon différente ?

6. Quels facteurs (internes et externes) ont contribué à l'atteinte des résultats et objectifs du projet et quels facteurs l'ont entravé ? En particulier, quels facteurs ont facilité le renforcement d'un système de gouvernance locale inclusive des jeunes et des femmes et la gestion pacifique des conflits pour un développement résilient et durable ?

7. Dans quelle mesure les partenaires de mise en œuvre ont eu la capacité technique requise pour l'implémentation de l'intervention y compris leur valeur ajoutée dans la réalisation des objectifs du projet ?

8. Quels apprentissages et recommandations peut-on tirer de la mise en œuvre du projet RESTE/TF pour assurer une durabilité des résultats ainsi que pour la mise en œuvre d'une approche triple nexus « humanitaire-développement-paix » pouvant informer le projet RECOSEC ?

1.4 CADRE CONCEPTUEL DE LA RESILIENCE

Afin de mesurer correctement les concepts que l'on veut mesurer dans une évaluation d'impact, il faut clairement les définir. Le Cadre et Directives d'Oxfam pour le Développement Résilient (Jeans et al. 2016) est la base de notre définition du concept de résilience qui est mesuré dans l'évaluation d'impact. Le projet vise à construire et à renforcer trois principales capacités de résilience :

La capacité d'absorption est la capacité de prendre intentionnellement des actions protectrices pour faire face aux chocs et stress connus. Elle est nécessaire parce que les chocs et stress vont continuer à se produire, dus par exemple aux phénomènes climatiques extrêmes, à des conflits prolongés et à des catastrophes naturelles.

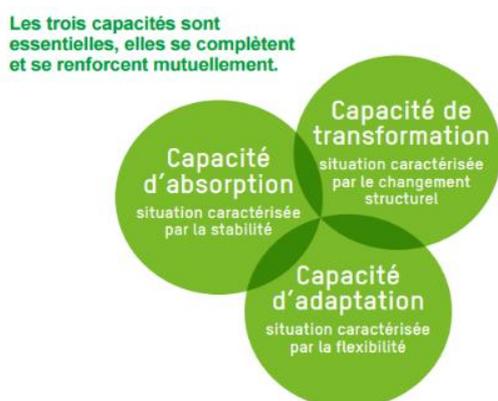
La capacité d'adaptation est la capacité de faire des ajustements progressifs de manière intentionnelle en prévision ou en réponse à un changement, de façon à créer une plus grande flexibilité dans l'avenir. Elle est nécessaire parce que le changement est continu et incertain, et parce qu'une transformation délibérée prend du temps et nécessite un engagement soutenu.

La capacité de transformation est la capacité de réaliser de manière intentionnelle un changement visant à éliminer ou réduire les facteurs de risque, vulnérabilité et inégalité, et assurer un partage plus équitable des risques de façon à ne pas les faire porter et subir par les personnes pauvres et vulnérables. Elle est nécessaire parce que la résilience n'est pas à propos de survivre dans des contextes injustes ou de s'adapter à tout ce qui est à venir. Comme la capacité de transformation aborde également le niveau de gouvernance, cette enquête auprès des ménages ne peut en saisir que certaines parties, comme la façon dont les personnes pauvres et très pauvres perçoivent leur capacité à influencer et à participer au changement dans leurs communautés.

Nous notons que CARE et ACF ont aussi leurs propres cadres théoriques et pratiques sur la résilience. En comparaison, les trois cadres définissent la résilience dans une manière très comparable et identifient les capacités de résilience très similaires aux capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation définies dans le cadre d'Oxfam (ACF 2014 ; CARE 2016). En outre, CARE définit également un quatrième, la capacité à anticiper les risques. Cela signifie la capacité de réduire les impacts négatifs en voyant les risques probables avant qu'ils ne deviennent un problème et en prenant les mesures appropriées pour préparer et prévenir les dommages (CARE 2016). Cette capacité d'anticipation du cadre de CARE est incluse comme étant partie de la capacité d'absorption dans le cadre d'Oxfam, ce qui fait le cadre d'Oxfam le plus large pour inclure la conceptualisation de la résilience des autres INGO du consortium.

Toutes les trois capacités sont nécessaires ; en d'autres termes, la capacité de transformation n'est pas la norme d'excellence. La capacité d'absorption est nécessaire pour affronter les chocs et éviter les cercles vicieux de la pauvreté chronique et d'inégalité de s'enraciner. Elle crée une stabilité suffisante pour le changement planifié au niveau d'adaptation et transformation. La capacité d'adaptation est nécessaire pour s'adapter aux changements continus, car aucun système ne peut être stable pendant longtemps étant donné le climat et d'autres changements. La capacité de transformation doit être exercée avec conscience des nouveaux risques et incertitudes qui peuvent déclencher des changements transformationnels. La Figure 2 ci-dessous donne un aperçu des trois capacités et montre comment elles sont interconnectées (Jeans et al. 2016).

Figure 2: Aperçu des trois capacités nécessaires pour renforcer la résilience

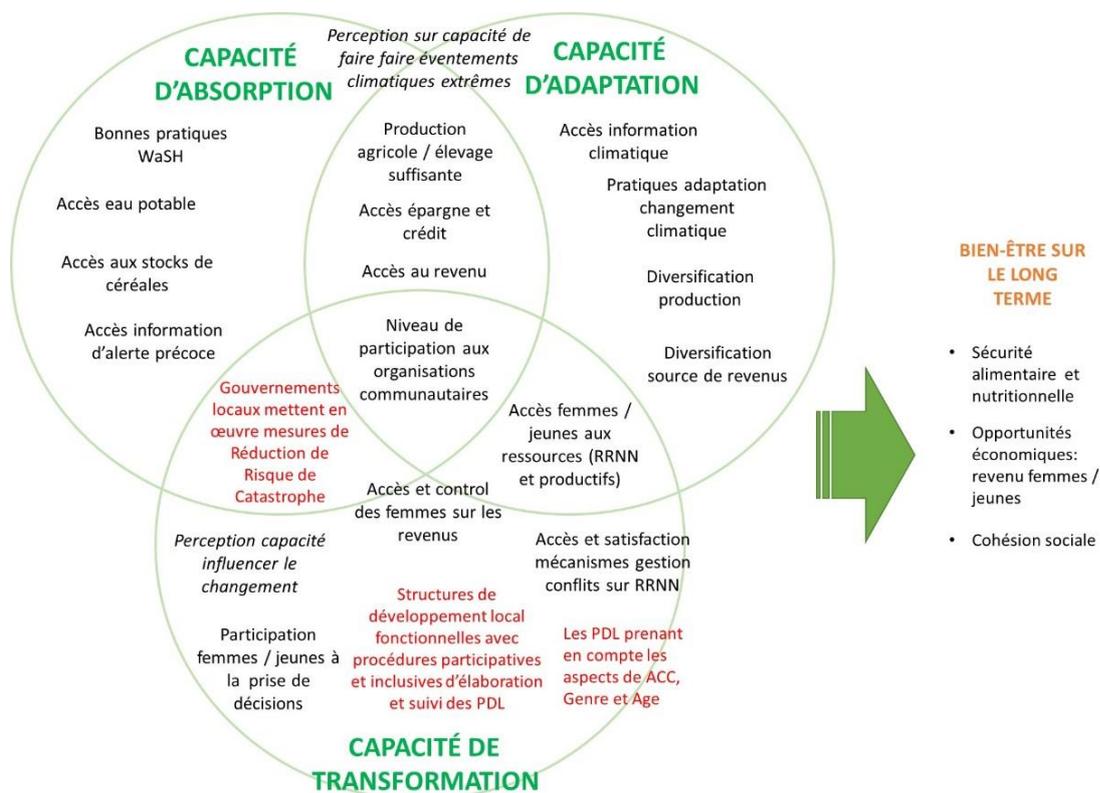


Dans le projet RESTE, nous avons appliqué ces trois capacités de résilience sur les domaines thématiques du programme, qui sont liés à l'amélioration des opportunités économiques, l'augmentation de bien-être et la sécurité alimentaire, et renforcement de la cohésion sociale. Ces concepts n'ont pas souvent une relation avec une seule capacité, mais sont connectés à plusieurs des trois capacités de résilience.

Dans la figure 3 ci-après, les principaux concepts mesurés par l'étude de base sont mis en correspondance avec la capacité de résilience qu'ils correspondent le mieux. Certains correspondent à plus d'une capacité. Par exemple, avoir des revenus ou des économies peut aider les ménages à absorber les effets des chocs soudains mais aussi à s'adapter aux nouvelles réalités provoquées par ces chocs ou les pressions continues comme les effets du changement climatique. Les autres concepts liés au bien-être sur le long terme et la cohésion sociale sont également identifiés du côté droit de la figure car ils figurent parmi les résultats recherchés par le projet en termes de développement résilient.

Les concepts en rouge correspondent aux indicateurs de résilience liés à la gouvernance locale qui font partie du cadre logique du projet mais que ne sont pas mesurés dans le cadre de cette étude, qui se focalise au niveau des ménages.

Figure 3: Capacités de résilience et concepts du cadre conceptuel du projet



1.5 LA THEORIE DU CHANGEMENT DU PROJET

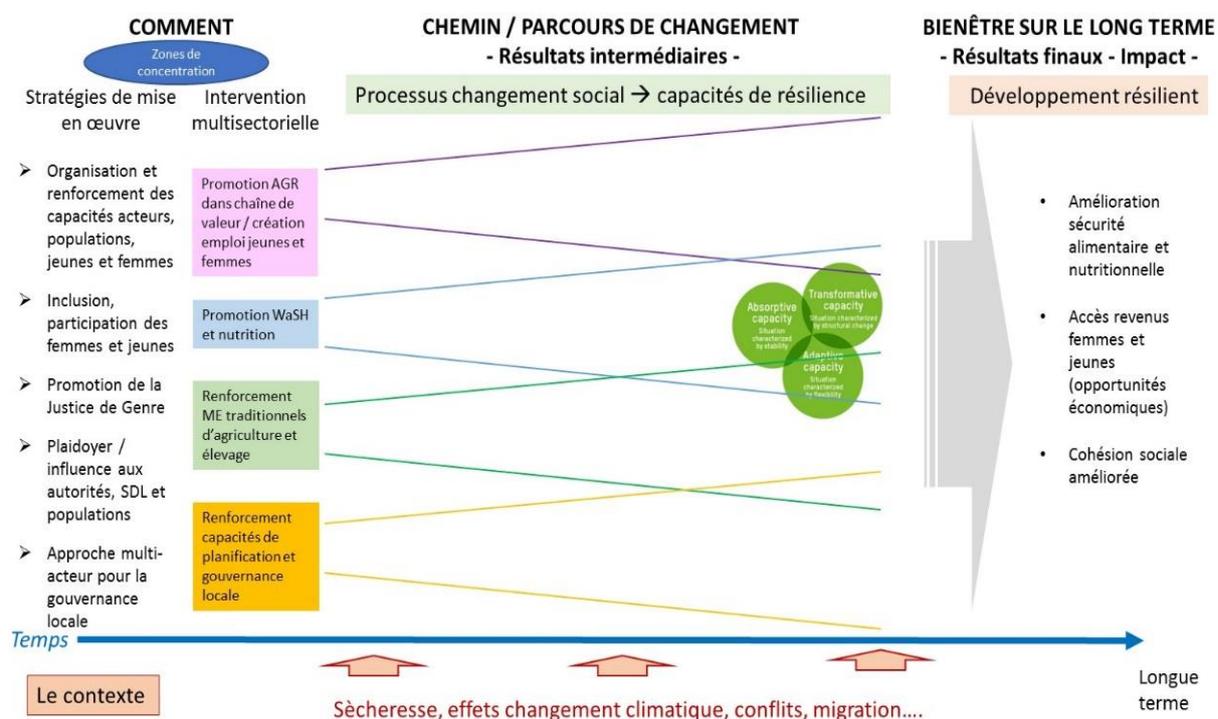
Le principal objectif du projet RESTE est de contribuer à la stabilité sociale et économique de la bande sahélienne et la région du lac Tchad en renforçant les capacités de résilience et le développement local durable. Un moteur essentiel de ces résultats est la diversification des opportunités économiques pour les membres des ménages pauvres et très pauvres, en particulier pour les jeunes (18-40 ans) et les femmes. D'autres initiatives comprennent l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages pauvres et très pauvres et la promotion de la cohésion sociale à travers l'amélioration des mécanismes de gestion de conflits au sein des communautés.

Le projet est basé sur l'hypothèse que la revitalisation des économies locales des trois régions d'intervention, avec les investissements dans les secteurs de la nutrition et la sécurité alimentaire (notamment) et la promotion de la bonne gouvernance, peuvent offrir de nouvelles opportunités économiques et rôles positifs pour les ménages vulnérables.

La figure 4 ci-après donne un bref aperçu de la théorie du changement (TdC) du projet, la durée et les groupes cibles et les partenaires. Dans un contexte marqué entre d'autres, par les effets du changement climatique, les conflits et les mouvements migratoires, le projet mettra en place un certain nombre de stratégies dans les zones de concentration pour soutenir les femmes et les jeunes, les impliquer dans la prise de décision et s'engager avec les acteurs impliqués dans la gouvernance locale. Les interventions du projet soutiendront la création d'emplois, la promotion d'accès et des bonnes pratiques avec l'eau, l'hygiène et l'assainissement (désormais « WASH »), contribueront à rendre l'agriculture et l'élevage plus rentables et amélioreront la gouvernance locale. Ces interventions visent à renforcer les capacités de résilience des ménages bénéficiaires du projet qui conduiront à des résultats de développement et de bien-être plus résilients, notamment une meilleure sécurité

alimentaire et une meilleure situation nutritionnelle, de meilleurs revenus pour les femmes et les jeunes, de meilleurs résultats pour la santé et une plus grande cohésion sociale.

Figure 4: Aperçu visuel de la Théorie de changement du projet EUTF



1.6 METHODOLOGIES DE L'ETUDE

L'évaluation finale du projet RESTE/TF comprend deux volets, un volet d'impact quantitatif et un volet d'analyse de la contribution qualitative.

Le volet quantitatif consiste en une enquête à grande échelle auprès des ménages de la zone d'intervention, à l'aide d'un échantillonnage et d'un questionnaire élaborés par l'équipe de la Mesure d'Impact et Connaissances d'Oxfam Novib et l'équipe du projet RESTE. Le consultant externe international du CIDEL et le personnel du MEAL du projet ont dirigé la collecte des données sur le terrain et le personnel d'Oxfam Novib ont dirigé le nettoyage et l'analyse préliminaire des données. L'échantillon obtenu s'élève à 1 362, y inclus le groupe cible et témoin. Veuillez consulter l'**Annexe A** (fiche Excel jointe) pour les résultats compréhensifs de l'analyse d'impact, l'**Annexe B** pour un aperçu des sources des données quantitatifs cité dans cette étude et l'**Annexe C** pour plus de détails sur l'échantillon du volet quantitatif et le volet qualitatif. L'analyse a été affinée lors d'un atelier de réflexion virtuelle sur les résultats préliminaires convoqué entre N'Djamena, Ouagadougou et La Haye en janvier 2021 avec les parties prenantes du projet, notamment les INGO du Consortium et les partenaires locaux.

Cette enquête de référence est la dernière dans une série d'enquêtes à grande échelle sur les ménages qui ont été menées pour l'évaluation de l'impact de ce projet. La première enquête de la ligne de base a été réalisée au début du projet, à la fin de 2017 pendant la période de la récolte dans les trois régions ciblées par le projet. Cette étude a été suivie d'une étude plus petite avec les groupes cible et témoin en 2019 pour l'évaluation à mi-parcours, et d'une étude finale à la fin de 2020 (voir **Annexe B** pour plus de détails).

Pour évaluer dans quelle mesure un projet contribue à un quelconque résultat, l'approche classique est de rechercher ce qui a changé pour les personnes du groupe cible par rapport à ce qui se serait passé s'il n'y avait pas eu de projet (approche contrefactuelle). Les données du groupe de référence (ou témoin, qui représentent 52% de l'échantillon de l'étude finale), composé de personnes très semblables à celles du groupe cible mais qui n'ont pas bénéficié d'une quelconque intervention du programme, fournissent la tendance "contrefactuelle" par rapport à laquelle les progrès du groupe cible peuvent être comparés. Une analyse statistique des tendances pour le groupe cible et le groupe de référence, comparées entre elles, entre le début de l'étude et la fin peut aider à déterminer si un changement observé dans le groupe cible peut être attribué au projet lui-même (il s'agit alors d'"impacts" liés au projet). Les impacts liés au projet peuvent être positifs (les résultats sont meilleurs que dans le groupe de référence) ou négatifs (les résultats sont moins bons que dans le groupe de référence). Veuillez-vous référer à l'**Annexe D** pour plus d'informations sur ces méthodes.

Nous ventilons systématiquement les données et les résultats par sexe et aussi par groupe d'âge. Les résultats pour les hommes et les femmes incluent les répondants de tous âges. Les résultats par groupe d'âge incluent les hommes et les femmes. Les jeunes sont définis comme des personnes âgées de 40 ans ou moins ; les adultes sont ceux qui ont plus de 40 ans. Certaines variables sont ventilées selon l'âge ou le sexe des répondants, et d'autres selon l'âge ou le sexe du chef de ménage. Cette distinction est notée dans le texte et également dans l'**Annexe A**.

La conception du volet quantitatif de cette étude est basée sur des coupes transversales répétées des groupes cibles et de témoin. Cette méthode est appropriée car nous étudions les changements de caractéristiques et d'attitudes typiques de ces groupes, et non l'évolution des individus qui les composent. Nous avons employé la méthode de l'appariement des coefficients de propension (Propensity Score Matching, PSM) chez les répondants du groupe cible et du groupe de référence pour nous assurer que les comparaisons entre ces groupes soient aussi précises que possible. Il est possible, par exemple, que certaines légères différences de caractéristiques démographiques ou socio-économiques au sein de ces groupes rendent un groupe plus susceptible de faire preuve d'action citoyenne concernant un sujet en particulier ou que ce groupe ait pour les mêmes raisons davantage de connaissances préalables des sujets R2F. L'utilisation du PSM permet de corriger toute différence sous-jacente entre le groupe cible et le groupe de référence² afin que nos comparaisons entre les deux soient plus à même de révéler de "réelles" différences de résultats particulièrement significatives dans le cadre du projet. Notez également que la plupart des valeurs des indicateurs figurant dans ce rapport sont pondérées sur la base du modèle PSM, c'est-à-dire ajustées statistiquement pour lisser les différences de caractéristiques des échantillons comparés. Les valeurs pondérées et non pondérées peuvent différer légèrement - les deux sont incluses pour comparaison dans l'Annexe A.

Cette analyse quantitative est soumise à certaines limites. La plus importante est l'influence sur le groupe témoin des interventions similaires d'acteurs gouvernementaux et d'autres ONG et, par exemples les projets humanitaires financés par ECHO. Lors de la session de réflexion de janvier 2021, les participants ont relaté de nombreuses initiatives actives sur des sujets tels que l'eau, l'assainissement, l'accès au crédit et à l'épargne, et la génération de revenus, qui avaient été mises en place dans les villages du groupe de témoins au cours du projet RESTE/TF. Cela signifie que le groupe de témoins ne peut plus fournir un "vrai" contrefactuel, ou une indication de ce qui se serait passé en l'absence du programme. Une autre limite, concerne l'ensemble des services offerts par le programme. Le programme RESTE/TF offrait une variété de services et de soutiens aux bénéficiaires en fonction de leur localisation et de leurs besoins. Aux fins de l'étude d'impact, nous supposons que le fait d'appartenir au groupe cible signifie recevoir un ensemble commun de soutiens, même si ce n'est pas toujours le cas. Enfin, bien que l'étude de base et l'étude finale aient été réalisées pendant la saison des récoltes, le suivi 3 (évaluation à mi-parcours) a été réalisé pendant la période de soudure. Nous avons noté cette distinction tout au long du rapport, le cas échéant.

² Les covariables comprises dans l'analyse incluaient l'âge, le genre, le genre du chef de ménage, le statut matrimonial, niveau d'éducation du chef de ménage, la taille du ménage et la région.

Quant au volet qualitatif, une approche participative relative à l'analyse des parties prenantes, au recueil de témoignages oraux, à l'établissement de relations causales, de tendance et de changement de comportement, a été adoptée. Cette méthode a permis d'étendre le champ de l'évaluation aux points de vue des bénéficiaires directs du projet et les non bénéficiaires ainsi qu'aux acteurs de mise en œuvre du projet et les partenaires locaux. Elle a permis également de prendre en compte les questions transversales telles que le genre et l'environnement.

Les personnes interviewées dans les zones d'intervention du projet du 09 au 23 novembre 2020 dans le cadre du volet qualitatif sont les acteurs terrain de mise en œuvre du projet RESTE/TF, les bénéficiaires directs/indirects du projet, les partenaires techniques locaux, les OSC, les autorités coutumières/traditionnelles. Le choix de ces parties prenantes a été raisonné (du fait de leur implication ou non, bénéficiaires ou non) et à commun accord avec le personnel terrain du consortium de mise en œuvre du projet. Pour ce qui concerne les bénéficiaires directs et non bénéficiaires, 27 et 2 groupes de discussion (GDs) ont été respectivement réalisés avec la participation de 105 femmes et 54 hommes. Quant aux entretiens individuels (EI), 6 ont été réalisés avec la participation unique de 6 hommes. S'agissant des autres parties prenantes, 9 groupes de discussion ont été réalisés avec la participation de 07 femmes et 34 hommes. Les entretiens individuels ont touchés 9 personnes toutes des hommes. Pour les caractéristiques sexes, localités, types d'acteurs, bénéficiaires, etc. voir le détail à l'**Annexe C**.

Dans une logique de complémentarité de l'analyse quantitative, l'approche analytique adoptée a été celle de l'analyse contextuelle et du contenu. Cette approche est basée, d'une part, sur la logique évaluative qui consiste à synthétiser les informations nécessaires tout au long du processus d'évaluation afin de tirer des conclusions évaluatives, et d'autre part, sur l'attribution causale. Il faut noter que l'analyse a été participative en ce sens qu'une séance de réflexion d'analyse a été organisée avec les consultants afin de leur permettre de prendre en compte certaines informations ou résultats qui pouvaient passé inaperçu.

La principales limites du volet qualitatif a été essentiellement le temps : Au regard de la diversité des activités réalisées par le projet et le nombre de jours passés sur le terrain, il nous a été difficile de pouvoir toucher les bénéficiaires selon chaque type d'activité réalisée et visiter un nombre important des réalisations du projet. Une autre limite était la disponibilité de certains partenaires locaux du projet : nous n'avons pas pu toucher certains acteurs locaux (relevant de l'Etat) impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet, pour des raisons d'absence surtout sur le terrain au moment de notre passage.

Pour surmonter ces difficultés, pour le cas de la diversité d'activité, nous avons ciblés des activités par zones d'intervention de sortes que si nous n'avons pas par exemple pu avoir d'information sur telle activité dans notre zone d'intervention, nous cherchons à rencontrer les bénéficiaire de la dite activité dans la prochaines et ainsi de suite. Pour les cas de disponibilités, des rendez-vous ont été prise. Dans le cas de non-respect de ces rendez-vous, des rendez-vous de revisite sont organiser.

Cette étape de de collecte des données qualitatives a été aussi touchée par l'avènement de la Pandémie du COVID19 et le corollaire de mesures prises par les autorités des deux Pays, à l'instar de la plupart des pays du monde, pour contrer la propagation du virus. On peut retenir comme mesures relatives au regroupement qui a limité la conduite de certains focus-group.

2 CONTEXTE DE LA ZONE D'INTERVENTION AU MOMENT DE L'ÉVALUATION FINALE

Le contexte général au moment de l'évaluation finale se définit comme suit :

- 1) Sur le plan socio-économique, depuis 2003 le pétrole est devenu un contributeur majeur à l'économie du Tchad bien qu'une majorité de travailleurs sont employés dans le secteur agricole (Banque Mondiale 2018). Mais, le pays était dans la quatrième année d'une récession sévère en 2017. Cette récession a été déclenchée par une chute des prix du pétrole en 2014 ;
- 2) Sur le plan sécuritaire, le Tchad entier et surtout la province du Lac ont souffert des effets de conflits régionaux, d'extrémisme violent, de déplacements internes et de flux de réfugiés en provenance des pays voisins. Depuis 2015, le conflit au Nigeria avec Boko Haram a affecté la province de Lac, d'abord sous la forme d'attaques contre des réfugiés nigériens, mais aussi lors d'attaques contre des citoyens tchadiens dans la province du Lac et dans la capitale N'Djamena aussi. Le trafic d'armes et la contrebande sont également présents dans la zone et contribuent à l'insécurité (Eizenga 2018). A la mi-2017, il y avait environ 132 000 personnes déplacées seulement dans la province du Lac, dont plus de 9 000 étaient des réfugiés (OCHA 2018) ;
- 3) Sur le plan climatique, le pays fait face à l'assèchement du lac Tchad qui a perdu 90% de sa superficie au cours des 50 dernières années (BBC 2018). En 2016-2017 les pluies variables et insuffisantes ont nui à la récolte alors qu'à la fin de 2017, il y avait de la sécheresse dans le nord du pays, mais de fortes pluies et des inondations dans le sud (OCHA 2018).
- 4) Quant aux violences et conflits liés à l'accès aux ressources naturelles : C'est le cas de la gestion de l'accès à l'eau et aux autres ressources naturelles, de la gestion des animaux et des questions foncières. Ces problèmes sont aussi la cause fondamentale majeure et structurelle de la violence directe. La restructuration de l'État au Niger comme au Tchad a souvent lié de facto les structures tribales résidentes aux terres. L'absence ou le manque de présence du gouvernement central a facilité une structuration qui donne un avantage aux dirigeants résidents sur les terres et les ressources comme les puits et les pâturages. La concurrence pour le contrôle des ressources naturelles, reste un obstacle important dans les zones rurales pour l'établissement de paix.
- 5) En termes d'égalité des sexes, les femmes et les filles sont confrontées à de grands défis pour réaliser la justice en matière de genre et profiter de leurs droits humains, malgré un environnement juridique et institutionnel favorable aux droits humains et aux droits des femmes (Benoudji et Le Masson, pas encore publié). Les femmes ont moins de contrôle que les hommes sur les ressources productives ; dans les champs, bien que les femmes jouent un rôle important dans la production agricole, elles n'ont souvent aucun contrôle sur la terre même si elles y ont accès. Les hommes ont tendance à avoir un rôle décisionnel dominant dans la sphère privée comme dans la sphère publique (Benoudji et al., 2018). Les femmes sont peu représentées dans le processus décisionnel officiel, depuis le niveau du village jusqu'au parlement national, où elles représentent moins de 15 % des parlementaires (UN WOMEN, 2021). Les normes sociales/traditionnelles sont souvent invoqués pour justifier des pratiques et des attitudes qui renforcent l'inégalité genre au Tchad (Benoudji et Le Masson, pas encore publié).

Notes spécifiques sur la sécurité alimentaire à la lumière de la pandémie COVID 19 :

Selon une étude récente de Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET), l'accès aux aliments des ménages reste limité en raison des bas niveaux de revenus, des prix élevés dans les zones déficitaires agropastorales du Sahel comme au BEG (Bahr-el-Gazal) et au Kanem, et cela avec une baisse de revenus de 34% en zone agropastorale et 19% en zone agricole.

L'approvisionnement interne des marchés du Lac est affecté par l'état d'urgence sécuritaire et ceux du Tibesti par la limitation des volumes de flux transfrontaliers de produits alimentaires importés de la Libye. A cela la situation sanitaire COVID 19 qui a affecté les coûts des transports jouant négativement sur les volumes d'approvisionnement interne des marchés. L'accès alimentaire des ménages pauvres reste limité par les prix élevés du mil par rapport à la moyenne à Moussoro par exemple +14 % (FEWS NET, 2020). Les restrictions liées à la COVID 19 ont eu pour impact la baisse des opportunités d'embauche (main d'œuvre agricole et non agricole) et les transferts d'argent causant par la même occasion la baisse significative des niveaux de revenus des ménages. Pour pallier à cette situation, les stratégies alternatives observées sont le petit commerce et l'intensification de la vente des récoltes et/ou de petits ruminants au travers les zones d'intervention du projet et même dans la plupart des localités du pays.

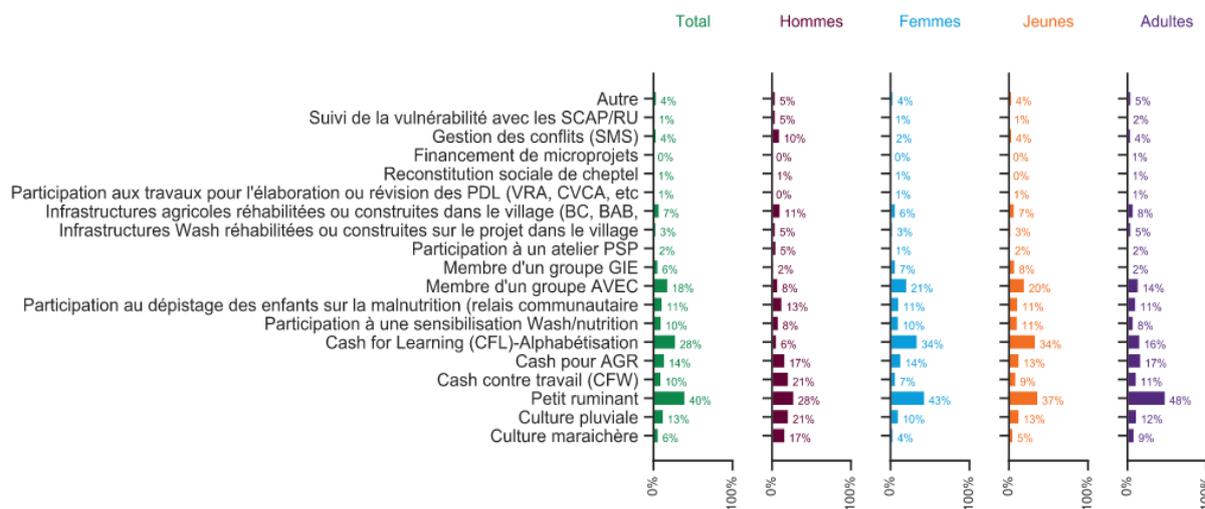
3 RESULTATS DE L'ÉVALUATION FINALE D'IMPACT

Ce chapitre présente les résultats de l'enquête de référence ainsi que, pour certains indicateurs, l'analyse des données recueillies à travers des groupes de discussion. Il commence par une description des caractéristiques socio-économiques des ménages ayant répondu à l'enquête de référence.

3.1 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES

L'échantillon de la ligne finale (y compris les groupes cible et témoin) s'élève à 1.362 personnes ayant répondu. Les calculs d'impact utilisent également les échantillons recueillis lors des enquêtes de la ligne de base et la ligne mi-parcours. Dans le groupe cible, l'expérience la plus courante avec le projet RESTE/TF a été le soutien aux petits ruminants, suivi par alphabétisation « Cash for Learning » et les groupes d'épargne (AVEC). Ces deux derniers étaient particulièrement fréquents chez les femmes - de tous âges - et les jeunes, y compris les jeunes femmes et les jeunes hommes (figure 5).

Figure 5: Petits ruminants, « Cash for Learning » et les groupes AVEC sont les formes d'assistance les plus courantes reçues dans le cadre du projet RESTE/TF

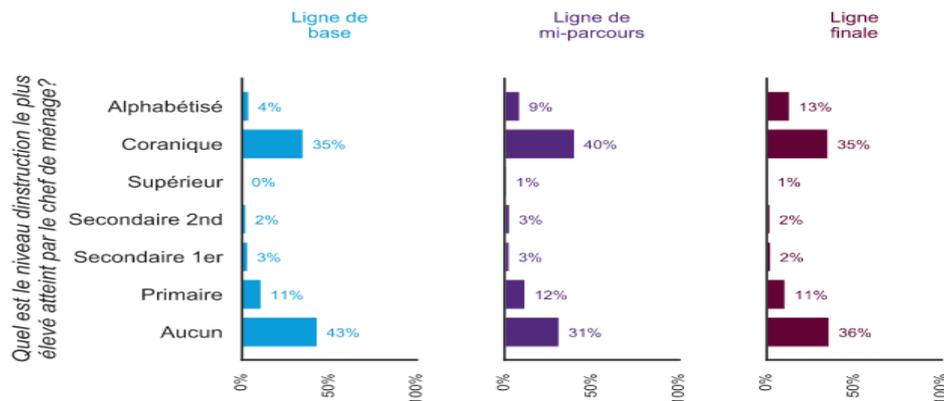


Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 644

En ce qui concerne les caractéristiques des ménages, comme dans les études de base et intermédiaire, une petite majorité de chefs de ménage étaient des jeunes (57 % à la fin). Contrairement aux études précédentes, une majorité de chefs de ménage étaient des femmes (59 % à la fin). En comparaison, dans l'étude de base, seulement 41 % des chefs de ménage étaient des femmes. Cette question est abordée dans l'analyse avec l'appariement des scores de propension, qui lisse ces différences entre les groupes au fil du temps. En tout état de cause, comme pour les études précédentes, les femmes constituent une majorité des répondants. Les petits commerces sont la forme de revenus la plus courante, suivis par l'agriculture pluviale et le travail journalier.

La plupart des chefs de ménage du groupe cible ont une éducation coranique ou n'ont pas d'éducation formelle (figure 6 ci-dessous) et la taille moyenne des ménages est de six personnes.

Figure 6: La plupart des chefs de ménage du groupe cible ont une éducation coranique ou ont aucune éducation formelle

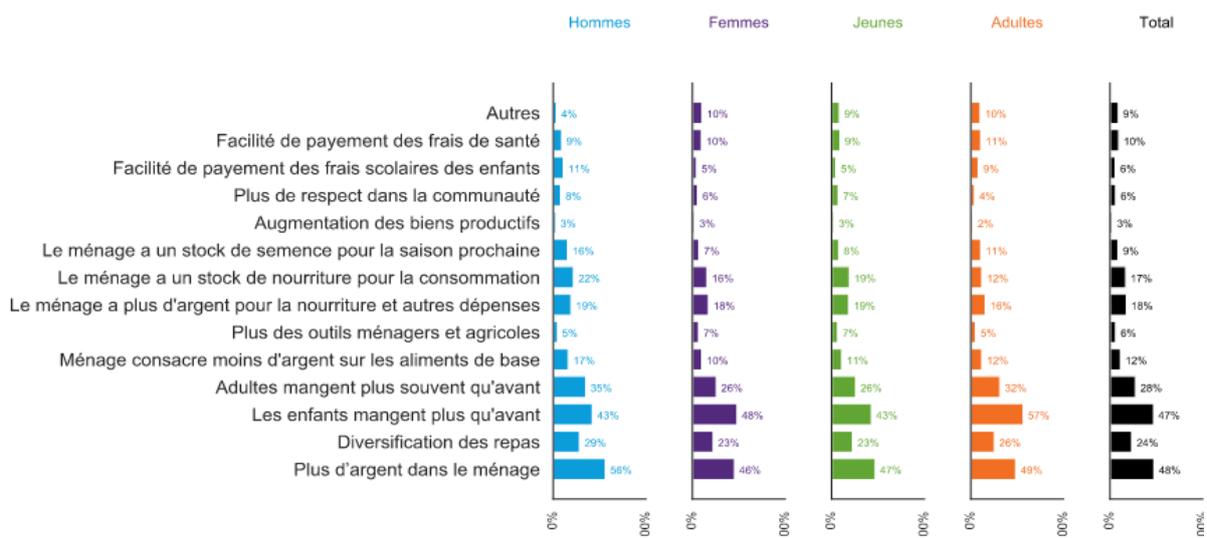


Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 1728

3.2 RESULTATS SUR LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES A L'EGARD DU PROGRAMME

En général, une forte majorité de 97% des personnes interrogées dans le groupe cible estime qu'ils sont satisfaits du projet en général et 85% des personnes interrogées dans le groupe cible indiquent que l'aide reçue dans le cadre du projet a contribué à l'amélioration des conditions de vie de leur ménage. Ce chiffre varie peu selon le sexe et l'âge du répondant. Comme le montre la figure 7 ci-dessous, plus d'argent dans le ménage (48%) et une meilleure nutrition des enfants (47%) figurent parmi les principaux changements positifs notés par les bénéficiaires. Les hommes (tous les âges) et les adultes (femmes et hommes) notent également une augmentation du nombre de repas consommés par les adultes.

Figure 7: Plus d'argent dans le ménage et une meilleure nutrition pour les enfants sont les deux principaux changements auxquels le projet a contribué

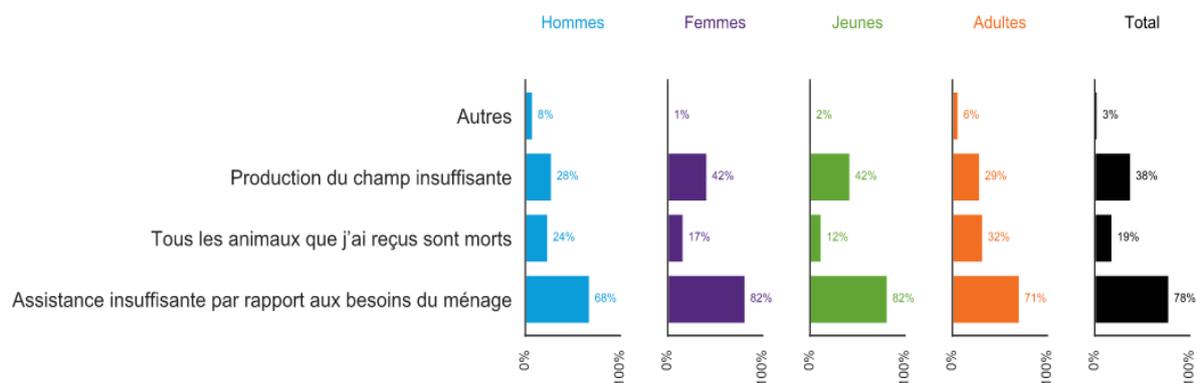


Source : Projet RESTE/TF Tchad Ligne finale, n = 547

Parmi la minorité de 15% de la groupe bénéficiaire qui estimait que le projet n'avait pas amélioré son niveau de vie, la raison la plus courante était que l'aide reçue était insuffisante au regard des besoins du ménage (voir figure 8 ci-dessous). Pour certains, en particulier les femmes et les jeunes, la production agricole n'était pas suffisante. Quelque 19 % ont également indiqué que les animaux reçus dans le cadre du projet n'avaient pas survécu dû à diverses raisons à savoir l'entretien et le manque

de suivi sanitaire par les bénéficiaires (raisons issues des entretiens avec les acteurs du projet à Mao avec les femmes ayant déclarés avoir été bénéficiaires de petits ruminants dans les différents groupes de discussion au BeG, au Kanem et au Lac).

Figure 8: L'aide reçue était insuffisante au regard des besoins du ménage est la principale raison pour laquelle une minorité des bénéficiaires estime que le projet n'a pas amélioré leur niveau de vie



Source : Ligne finale, n = 97

3.3 L'IMPACT DU PROJET SUR LES CAPACITES DE RESILIENCE

La table 9 ci-dessous montre les impacts du projet sur les KPI mesurés par l'enquête et les indicateurs de capacités de résilience associés. Dans le tableau, le signe égal (=) signifie qu'il n'y a pas de différence ou résultat significatif à signaler. Une flèche vers le haut (↑) dans une cellule verte signifie qu'il y a une relation significative et positive. Une flèche vers le bas (↓) dans une cellule rouge signifie qu'il y a une relation significative et négative. Par "significatif", on entend que les tests statistiques indiquent un contraste ou une association où la valeur *p* est inférieure à 0,1, un seuil communément utilisé pour l'obtention d'un résultat statistique significatif.

Tableau 2: Synthèse de la situation initiale des indicateurs des capacités de résilience

Indicateur (Indicateurs clés du cadre logique entre parenthèses)	Capacité de résilience	Impact Ligne de base - Ligne finale								
		General	Personne ayant répondu		Chef de ménage		Personne ayant répondu		Chef de ménage	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Jeune	Adulte	Jeune	Adulte
(OS2.R2.I2) % qui déclarent avoir amélioré leur santé grâce aux bonnes pratiques d'hygiène et assainissement	Absorption	=	=	=	=	=	=	=	=	=
(OS2.R2.I3) % avec accès à au moins 15 litres d'eau potable par personne par jour	Absorption	↑*** *	=	↑***	↑***	↑***	↑***	↑***	↑***	↑***

Indicateur (Indicateurs clés du cadre logique entre parenthèses)	Capacité de résilience	Impact Ligne de base - Ligne finale									
		General	Personne ayant répondu		Chef de ménage		Personne ayant répondu		Chef de ménage		
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Jeune	Adulte	Jeune	Adulte	
et dans un rayon de 500 mètres (%)											
% qui déclarent avoir un stock d'aliments au niveau ménage	Absorption	=	=	=	=	=	=	↑*	=	↑*	=
(OS1.R1.I5) % qui déclarent avoir accès aux crédits	Absorption / Adaptation	=	↓**	=	↓***	=	=	=	=	=	↓*
(OS1.R1.I5) % qui déclarent avoir accès aux épargnes	Absorption / Adaptation	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=
La personne ayant répondu estime que son ménage est capable de faire face aux menaces des événements climatiques extrêmes	Absorption / Adaptation	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=
La personne ayant répondu estime que c'est possible pour des gens comme lui / elle d'améliorer les choses dans la communauté	Absorption / Adaptation	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=
% qui estime que c'est possible pour des gens comme lui / elle d'améliorer les choses dans la communauté	Transformation	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=
(OS2.R1.I1) Quantité récoltée par ménage de toutes les cultures pluviales de la saison passée (en kg)	Absorption / Adaptation	=	↑**	=	↑***	=	=	=	=	=	=
% qui ont accès et utilisent l'information climatique pour la prise de décisions	Absorption / Adaptation	↑**	↑***	↑**	↑**	=	=	↑***	=	↑***	=
% qui estime qu'il est satisfait ou très satisfait avec des résultats de résolution des conflits	Adaptation / Transformation	↓*	=	=	↓**	=	=	=	=	↓**	=

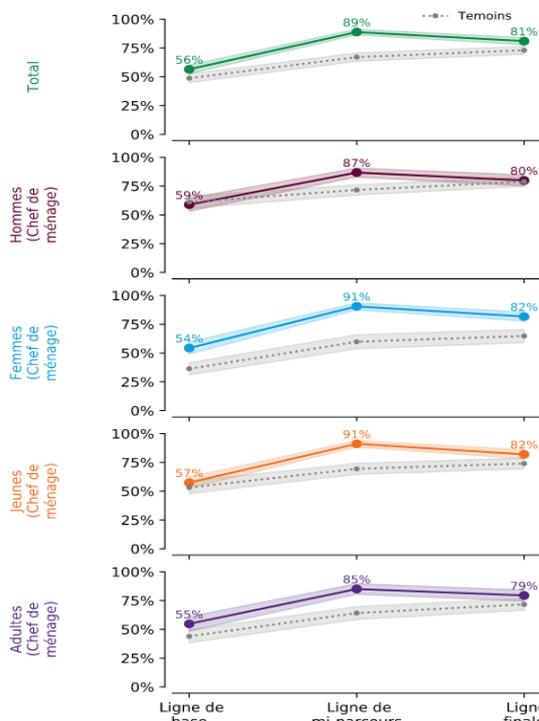
Indicateur (Indicateurs clés du cadre logique entre parenthèses)	Capacité de résilience	Impact Ligne de base - Ligne finale								
		General	Personne ayant répondu		Chef de ménage		Personne ayant répondu		Chef de ménage	
			Homm es	Femm es	Homm es	Femm es	Jeu ne	Adul te	Jeu ne	Adul te
% qui ont participé à la prise de décision communautaire au cours de 12 derniers mois	Transformation	=	=	=	=	=	=	=	=	=

Note : *** p < 0,001, ** p < 0,05, * p < 0,1

Meilleure hygiène, assainissement et santé

Plus de 80 % du groupe cible ont déclaré que la santé des membres de leur foyer s'était améliorée grâce à de meilleures pratiques d'hygiène et d'assainissement. Cela représente un gain considérable par rapport à la valeur de référence de 56 %. Cependant, cela ne constitue pas un impact des activités du programme car la tendance dans le groupe témoin est également positive.

Figure 9: La santé auto-déclarée s'est améliorée sur le long terme, mais pas seulement dans les communautés cibles



Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3591 ; Estimations pondérées

L'une des interventions du projet qui a contribué à la croissance positive de cet indicateur sont les Foyers d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle (FARN). Des entretiens de groupe ont été réalisés avec les membres des FARN dans la sous-préfecture de Chaddra, de Michemiré et de N'gouri, respectivement dans les villages de Herbey, Eri-Ngueinguén et Baderi. Ces FARN, mis en place par le projet, sont communément appelés par les bénéficiaires « Mamans lumière ». Selon la présente évaluation, les Mamans Lumière des FARN rencontrées ont affirmé quelques connaissances sur l'hygiène, l'assainissement et la santé notamment les lavages des mains en termes de pratiques qu'elles ont acquises lors des activités de sensibilisation de certains projets intervenant dans le WASH ou lors des visites dans les centres de santé avec les enfants malades. En effet, l'étude de base du projet avait montré qu'environ la moitié des personnes qui avaient été interrogées ont reçu le message sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement et 72% connaissaient bien le lavage des mains venant d'autres projets qui intervenaient dans la zone d'intervention du projet RESTE/TF.

Cependant, elles rencontraient des difficultés quant à la nutrition et à l'entretien sanitaire des enfants de moins de 5 ans. Ce qui les rendait plus vulnérables face à la malnutrition des enfants et à leurs mortalités liées non seulement au manque de moyens financiers pour acquérir les aliments et les produits sanitaires nécessaires, mais aussi à la non connaissance des pratiques et de la gestion des cas

de malnutrition et de l'hygiène de façon générale. Comme le souligne une des Mamans Lumières rencontrée dans le groupe FARN de Herbey dans la sous-préfecture de Chaddra en ces termes : « *Je me rappelle très bien, il y a deux à trois ans de cela, nous étions confrontées à un réel problème de santé surtout celle des enfants de moins de cinq ans. Tout ce que nous savons faire, par manque d'argent et de connaissance en matière d'hygiène et de santé, ce sont les lavages de mains que certaines d'entre nous ont eu par les sensibilisations ou appris dans les activités de sensibilisations qu'on donne dans les centres de santé et dans certains projets. Je ne me rappelle pas du nom du projet, mais il y a des ONG comme ACF, OXFAM qui font des sensibilisations sur la malnutrition des enfants, l'hygiène et sur l'eau* »³. Ce propos illustre l'avis des autres participantes à l'entretien avec les membres du FARN d'Herbey, mais également l'avis des autres membres des FARN visités dans le cadre de cette évaluation sur la question : « *Quelle était la situation de l'hygiène, l'assainissement et la santé avant la mise en place des FARN par le projet RESTE/TF ?* ».

Rappel 1⁴ :

Le projet RESTE/TF a ciblé l'amélioration de l'environnement sanitaire des populations vulnérables comme l'un de ses résultats clés à terme dans le cadre de la mise en œuvre de sa théorie de changement. Pour l'atteinte de ce résultat 2 de l'objectif spécifique 2 du projet, il a été initié comme activités/stratégies la Mise en place des FARN. Concrètement, il s'agit d'une stratégie d'intervention utilisant la déviance positive (DP) afin de promouvoir l'implication des communautés et particulièrement des femmes dans la recherche de solutions pour prévenir la malnutrition. Comme souligné dans le document de proposition RESTE/TRUST FUND, le FARN permet non seulement de responsabiliser les familles dans la reconnaissance et la prise en charge des cas simples de malnutrition dans la communauté mais amène également les femmes à apprendre et à adopter de bonnes pratiques alimentaires, d'éveil de l'enfant, d'hygiène, et de soins de santé. Dans une logique d'accompagnement des FARN et de toucher plus d'enfants de moins de 5 ans dans plus de villages situés dans un rayon de 10 Km du centre de santé, des relais communautaires (Recos) ont été formés et mis en place afin de réaliser le dépistage de routine. Le projet a initié et exécute une approche complémentaire au réseau des Recos afin de favoriser l'auto-dépistage de la malnutrition aiguë à travers la distribution des MUACs et la formation des mères des enfants de moins de 5 ans sur la prise du PB et à la détection des œdèmes.

Pour l'ensemble des Mamans Lumières rencontrées, disent-elles, la mise en place des FARN a permis d'inculquer aux femmes membres du FARN et non membres des connaissances pratiques en matière de traitement et d'assistance aux enfants malnutris de moins de 5 ans, le lavage des mains avec du savon, la prévention des maladies hydriques. Pour elles, c'est grâce à l'assistance et à l'accompagnement du projet RESTE/TF qu'elles se sont constituées en groupements ou en comités sans distinction de rang social et de coutume, de religion, de groupe ethnique, pour acquérir des connaissances et des savoir-faire en matière de prise des mesures des PB et la détection des œdèmes chez les enfants d'une part et d'autre part des techniques de préparation d'aliments nutritionnels complets contre la malnutrition. Elles mettent leurs expertises aux services des ménages ayant des enfants présentant des cas de malnutris. Les Relais communautaires (Recos) mis en place et formés à cet effet, aident également à toucher les villages voisins situés à un rayon de 10 Km.

En termes d'appropriation des connaissances, des pratiques et des techniques acquises par les Mamans Lumières au regard des informations recueillies sur le terrain, cela reste un acquis qui pourrait s'inscrire dans la répliquabilité et la durabilité des actions du projet RESTE/TF. A propos, elles partagent leurs connaissances à travers des activités de sensibilisations dans les ménages. Elles apprennent également aux femmes accueillies à leur niveau avec des cas de malnutris sur que faire et comment procéder pour éviter les cas de malnutris ou des cas de rechutes des enfants déjà soignés. De façon explicite, les participantes ont noté qu'elles mènent les activités suivantes :

³ Données recueillies lors de l'entretien de groupe avec les FARN de Baderi sur le terrain, Novembre 2020

⁴ Le rappel intègre des éléments du document de proposition Trust Fund (Union Européen, 2016) et le rapport d'étude de base du projet (Équipe Mesure d'Impact et Connaissance, 2018).

- Dépister les enfants par les mesures des PB et/ou par la vérification des œdèmes ;
- Prise en charge de 12 cas de malnutris simples ou modérés sur une période de 10 jours et maintenir ceux qui ne sont pas guéris au bout des 10 jours et compléter leur nombre à 12 avec d'autres cas de malnutri pour 10 jours et ainsi de suite. Elles arrivent à soigner au moins 20 enfants dans le mois.
- Sensibiliser et former les mères sur la gestion et le traitement des cas de malnutris ainsi que sur la pratique de l'hygiène et l'assainissement
- Faire le suivi des enfants libérés

Pour elles, elles n'ont pas besoin de l'appui ou de l'assistance du projet pour continuer à pratiquer l'hygiène, le soin des enfants malnutri. Le projet a joué son rôle dès le début en leur dotant de connaissance, de moyens financiers et matériels pour la mise en pratique de leurs connaissances. Selon elles, ces pratiques font désormais parties de leurs habitudes. En effet, disent les Mamans lumière rencontrées à Eri-Ngueinguén dans la sous-préfecture de Michemiré : *« Aujourd'hui, nous pouvons dire que les pratiques que nous utilisons pour soigner nos enfants malades de la malnutrition font partie de nos comportements maintenant. Je dis cela parce que dans notre village ici, les femmes que nous avons sensibilisées et formées n'attendent plus que nous les Mamans Lumières intervenons. (...) Tu vas voir que si une femme constate que son enfant est malade, tout de suite, elle va chercher elle-même à savoir si c'est parce que son enfant est malnutri ou pas. Alors, elle va faire ce qu'il faut pour faire la bouillie. Si elle ne peut pas avoir accès aux ingrédients, en ce moment elle vient vers nous avec son enfant. (...) Mais, il y a quelques années on ne savait pas ce qu'il fallait faire pour ça, nos enfants malades de la malnutrition (...) »*⁵.

En résumé, les résultats terrain vérifient l'hypothèse 15 de la théorie de changement selon laquelle **« les ménages accompagnés adoptent les bonnes pratiques d'hygiène et nutrition diffusées par le projet »**.

Il est à noter également qu'outre le fait que les FARN ont permis non seulement de responsabiliser les familles dans la reconnaissance et la prise en charge des cas simples de malnutrition et ils ont permis également aux femmes à apprendre et à adopter de bonnes pratiques alimentaires, d'éveil de l'enfant, d'hygiène, et de soins de santé. Selon les participantes, l'existence des FARN ont contribué parallèlement à ses objectifs visés à :

- alléger la souffrance morale et mentale des femmes vulnérables qui voyaient leurs enfants mourir de malnutrition ;
- à la solidarité et à la cohésion sociale du fait que les FARN favorisent les rencontres entre les femmes de différentes communautés partageant les mêmes vécus ;
- l'éveil des consciences des femmes et des hommes de la nécessité de la pratique de l'hygiène et nutritionnelle pour une meilleure santé des membres du ménage et particulièrement celle des enfants de moins de 5 ans.

En effet, les Mamans Lumières du FARN d'Herbey dans la sous-préfecture de Chaddra ont souligné ces changements parallèles en ces termes : *« (...), Je reviens sur votre question à savoir les changements qu'apporter la mise en place des FARN dans notre localité. Je peux dire, sous le contrôle des autres femmes ici présentes, que hors-mis de notre implication dans le soin de nos enfants malnutris et notre responsabilisation en tant que Maman Lumière pour apporter nos soutiens et accompagnement des autres femmes dans la prise en charge de la malnutrition de leurs enfants, les FARN ont créé une sorte de solidarité entre nous les femmes. Et cela a été favorable à la cohésion sociale au niveau de notre village. Du fait que nous les femmes se côtoyons presque tous les jours maintenant, cela a permis d'alléger les anciennes tensions qui existaient entre certaines familles. Pour nous, c'est parce que nous les femmes avons eu l'occasion de se fréquenter que cela est arrivé. Et vous savez que quand les femmes se fréquentent pour une même cause, nous-nous confions nos secrets. (...) »*. Une autre à

⁵ Données recueillies lors de l'entretien de groupe avec les FARN d' Eri-Ngueinguén sur le terrain, Novembre 2020

Baderi de laisser entendre que : « (...) il faut ajouter que c'est grâce à l'existence des FARN que beaucoup d'entre nous ont cessé leurs larmes en voyant leurs enfants en bonne santé ».

Pour arriver à ces résultats dans l'ensemble de sa zone d'intervention, les activités suivantes ont été réalisées par le projet :

- 57 FARN ont été mis en place dans le BEG et le Lac sur un total de 130 FARN prévus ;
- Dans les 57 FARN mis en place, 114 Mamans Lumières ont été formées et mises en place ;
- 57 Relais communautaires (Recos) sur 260 prévus ont été identifiés et formés ;
- 12419 Enfants de 6 à 59 mois, 898 femmes enceintes et 948 femmes allaitantes ont été dépistés.
- 41 Campagnes de sensibilisations sur les bonnes pratiques d'hygiène et nutritionnelles ayant ont été menées. Cela a permis de toucher 65 212 personnes. Il faut noter le projet avait prévu 18 campagne de sensibilisation.

Il faut noter que les autorités locales ont été impliquées dans le but de faciliter le fonctionnement des FARN, facilitant par la même occasion l'appréciation et le bon déroulement des activités de dépistages, de soins et de sensibilisation menées par les Mamans Lumières et les Recos, avec l'appui des agents de santé en renforcement des capacités.

Cependant, les Mamans Lumières rencontrées ont relevé un certain nombre de difficultés. Pour elles, la mise en place des FARN a été salutaire pour les ménages pauvres et très pauvres. Dans les trois localités visitées, les Mamans Lumières sont exposées à l'air libre du fait de ne pas avoir une cuisine bien appropriée les protégeant des vents ramassant les sables, des pluies. Hors-mis cela qui nuit par moment à la préparation des aliments nutritionnels pour les soins des cas de malnutris, les FARN et la formation des Mamans Lumières au sein des communautés ont contribué à la résilience des ménages face à la malnutrition des enfants de moins de 5 ans.

Figure 10: FARN à Herbey-La cuisine des Mamans Lumières-(image terrain, novembre 2020



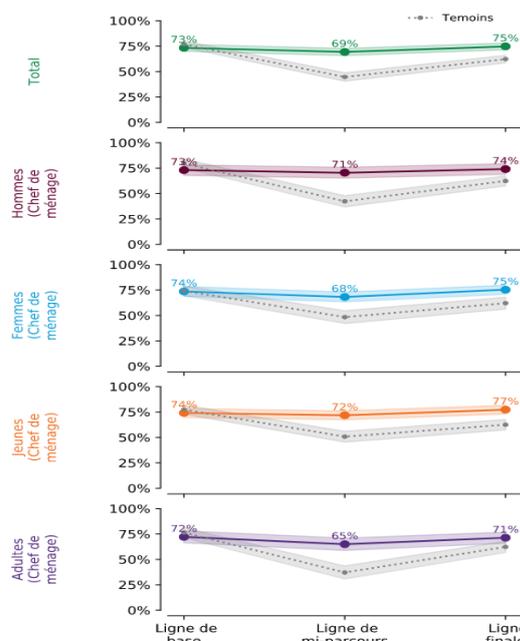
S'agissant de la situation sanitaire COVID 19, le projet a pris des précautions en s'alignant sur la déclaration des mesures prises par l'Etat tchadien. Cela n'a pas été sans impact sur les activités du projet qui se sont vues ralenti surtout en mars-avril 2020. Selon les résultats d'entretiens que nous avons eus avec les bénéficiaires, il ressort qu'ils sont au courant de la crise sanitaire COVID 19. Que ce soit les femmes ou les hommes que nous avons rencontrés toute la durée du terrain, ils/elles affirment avoir eu les sensibilisations en langues locales (Kanembou et Gorane) à travers les radios communautaires leur disant de se protéger avec les masque (caches nez), de se laver régulièrement les mains avec du savon, d'éviter les regroupements dans les cérémonies, mosquée et églises avec des interdictions de voyage. Quant à l'intervention du projet sur la question COVID, le projet n'a pas réalisé d'activités allant dans le sens de la sensibilisation sur cette crise sanitaire, du moins c'est ce qui ressort des analyses de nos entretiens avec les bénéficiaires rencontrés. A ce sujet de COVID également, les acteurs de mise en œuvre du projet rencontrés déclarent avoir pris des mesures pour respecter celles prises par l'Etat.

Access à l'eau potable

Un accès adéquat à l'eau potable, défini comme accès à au moins 15 litres d'eau potable par personne par jour et dans un rayon de 500 mètres, est l'un des indicateurs clés du projet lié à WASH. Comme le montre la figure 11 ci-dessous, la valeur de référence de 71 % était déjà plus élevée que prévu (l'objectif initial du projet était de 70 %). Bien que cette valeur ait peu changé pour le groupe

cible au fil du temps, il y a un impact positif de cet indicateur pour le groupe cible. Comment l'expliquer ? Bien que les valeurs de base pour le groupe cible et le groupe témoin aient été similaires, le groupe témoin a connu une baisse entre 2017 et 2019 et n'a jamais été complètement rétabli en 2020. Les participants à la séance de réflexion qui a examiné les résultats préliminaires n'avaient pas d'explication toute prête sur les raisons pour lesquelles l'accès à l'eau potable est tombé dans le groupe témoin. Dans ce cas, le maintien d'un niveau constamment élevé dans le groupe cible constitue un impact positif.

Figure 11: La protection contre les chocs contribue à un impact positif sur l'accès à l'eau potable



Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3592 ;
Estimations pondérées

L'accessibilité à l'eau potable pour les besoins ménagers, l'agriculture et l'élevage s'inscrit dans le cadre de la théorie du changement du projet. Cette accessibilité se doit en termes de qualité, de quantité, de réduction de temps d'approvisionnement et de la distance parcourue. A cet effet, le projet a mené des activités de réhabilitation et de construction des infrastructures d'eau potable avec la participation des hommes et femmes des communautés des villages ciblés dans les zones présentant un déficit d'accès à l'eau. Dans cet engagement, le projet a aidé à la mise en place des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) ou Comité d'eau (CE). Le projet a également recyclé et équipé des artisans réparateurs pour l'entretien et la réparation des systèmes d'approvisionnement en eau potable.

Dans le cadre de cette évaluation finale d'impact, nous avons cherché à vérifier l'hypothèse 9 de la théorie de changement selon laquelle :

« Les villages ont accès à l'eau potable (à travers le projet ou avec l'intervention d'autres acteurs) leur permettant d'appliquer les bonnes pratiques d'hygiène et nutritionnelles ». A cet effet, nous avons rencontré deux comités de gestion d'eau à savoir celui de Birtoum dans la Sous-Préfecture de Michemiré et d'Isserom dans la Sous-Préfecture de Ngouri. Nous avons aussi visité le site d'adduction d'eau potable d'Eri-Ngueinguén dans la Sous-Préfecture de Michemiré⁶. Dans les groupes de discussion réalisés avec les membres FARN, de VSLA ou encore avec les femmes bénéficiaires des différents fonds (CFL, CFW) nous avons cherché à avoir leurs points de vue par rapport à l'accès à l'eau.

Rappel 2⁷ :

L'étude de base du projet en 2018 a permis de constater que les ménages, surtout les femmes interrogées adoptaient des stratégies pour faire face au manque d'eau potable qui existait les quatre dernières années dans leur région avant le début du projet en 2017. Il s'agit notamment le stockage d'eau dans différents récipients, la réduction de l'utilisation de l'eau dans le ménage, l'emprunt d'argent pour acheter de l'eau de consommation du ménage, se réveiller vers 2h du matin pour guetter à tour de rôle l'écoulement de l'eau au point d'eau/à la pompe. Selon cette même étude, certains ménages payaient de l'eau de consommation aux colporteurs ou passaient toute la journée à la recherche de l'eau avec leurs enfants. Cela nécessitait pour la plupart du temps

⁶ Mission terrain du 13 au 23 novembre 2020.

⁷ Le rappel intègre des éléments du document de proposition Trust Fund (Union Européen, 2016) et le rapport d'étude de base du projet (Équipe Mesure d'Impact et Connaissance, 2018).

pour les ménages très pauvres et pauvres à se déplacer sur de longue distance à pied. Et ces longs déplacements mettaient en insécurité les femmes et les enfants (disparition des enfants, vols de bétail, avortements de grossesses, maladies, ...).

Figure 12: Château d'eau (Isserom)-Borne fontaine (Birtoum)



Selon les membres des comités des gestions (COGES) rencontrés, dont tous les membres étaient des hommes, l'implantation de l'adduction d'eau potable avec le système solaire a contribué en grande partie à leur résilience face au manque d'eau que leurs villages vivaient il y a de cela 3 à 4 ans. Dans le temps, disent-ils, les distances parcourues, le temps mis pour avoir accès à de l'eau étaient énormes. Les personnes plus concernées et exposées étaient les femmes et les enfants qui parcouraient plus de distances et qui mettaient plus de temps à la recherche de l'eau. En effet, comme l'explique une étude menée par le projet sur le genre et la résilience, « Le rôle perçu de la femme est de procréer et de s'occuper des besoins domestiques des autres membres du foyer » (Benoudji et Le Masson, pas encore publié). Cependant, même si les membres des COGES rencontrés s'accordent sur le fait qu'ils sont rattachés aux normes sociales/Traditionnelles qui régissent les rôles de chacun dans le ménage et dans la communauté, les pesanteurs de ces normes sociales/traditionnelles connaissent de plus en plus de recul. Ils justifient cela par le fait de la migration qui les frotte à d'autres valeurs différentes des leurs. Pour eux, si les hommes ne sont pas tout temps partis, ils aideraient les femmes et les enfants dans la corvée d'eau.

Comme le souligne le président du comité de gestion de l'eau de Birtoum à propos de l'accès à l'eau et le rôle des femmes et des enfants : « *Al Hamdoulilaye, on rend grâce à Dieu. Il fut un temps où l'accès à l'eau était problématique. Les enfants, les femmes surtout parcouraient souvent 1 km, voir plus à la recherche de l'eau. (...) Je dis les femmes et les enfants, parce que les hommes étaient tous parti à la recherche de travail ailleurs ou en transhumance avec les animaux à la recherche de l'eau et de nourriture pour les animaux. (...) Si les hommes sont présents, ils apportent leurs assistances aux femmes dans la corvée d'eau. Moi-même, pendant mes périodes de migration, surtout hors de mon pays, j'ai vu des hommes aidés leurs femmes pour transporter l'eau tout comme je le faisais de temps à temps ici avant l'arrivée de ce château. Parfois, il faut payer l'eau. Mais, aujourd'hui nous n'avons pas un problème d'eau grâce au projet Trust Fund. Dans ce village, il y a deux bornes fontaines qui ont été placées de telle sorte que les ménages puis accéder facilement. Les femmes n'ont plus besoins de se réveiller à 2h ou 3 h de matin pour aller chercher l'eau.* »

Quant aux femmes interviewées dans les différents groupes de discussion, la corvée d'eau reste l'apanage des femmes et des enfants surtout filles. Pour elles, jusqu'à présent le poids des normes sociales/traditionnelles qui régissent la répartition des tâches dans les ménages et dans la communauté reste encore dominant. A cet effet, les femmes rencontrées dans les groupes de discussion avec les membres FARN à Eri-Ngueinguén et les femmes membres du VSLA à Michemiré pensent que : « *la collecte de l'eau est du ressort des femmes et leurs enfants filles. Par moment les petits garçons donnent des coûts de main. Même si l'eau est à côté, les hommes disent que ce ne sont pas leurs rôles de chercher l'eau. (...) de temps à temps on voit certains hommes aller chercher l'eau pour leur ménage. D'autres également veulent le faire mais, ils pensent que c'est être faible ou mettre en cause son statut*

d'homme ou de chef de ménage »⁸ Malgré le fait que ce sont les femmes et les enfants qui ont la charge des corvées d'eau selon leurs normes sociales/traditionnelles, pour les femmes tout comme pour les hommes interviewés, c'est une bonne chose d'avoir accès facile à l'eau potable dans le village qui réduirait le temps mis par les femmes à la recherche de l'eau.

En effet, sur les constats faits dans les localités visitées, des bornes fontaines ont été placées à des endroits stratégiques des villages pour faciliter l'accès.

Outre la facilitation à l'accès à l'eau potable, le projet TF a permis aux femmes des ménages pauvres et très pauvres d'avoir plus de temps pour elles-mêmes et pour certaines activités économiques et ménagères d'une part. Et d'autre part, l'accessibilité à l'eau a permis à certains ménages de laisser les enfants, surtout les filles reprendre le chemin de l'école ou de scolariser de ceux qui en avaient l'âge. Aussi, selon les participants, l'accessibilité à l'eau a permis de réduire les dépenses de beaucoup de ménages. Dans les trois localités visitées, chaque ménage contribue 500 XAF par mois pour la gestion de l'adduction d'eau potable et trouve cela bénéfique. Car disent-ils, pendant les périodes de manque d'eau avant l'arrivée de l'adduction d'eau, les ménages dépensaient plus que ce montant. L'eau des MAEP et des PMH servent également à abreuver les animaux, à la construction ou à la rénovation d'une maison ou les murs d'une concession.

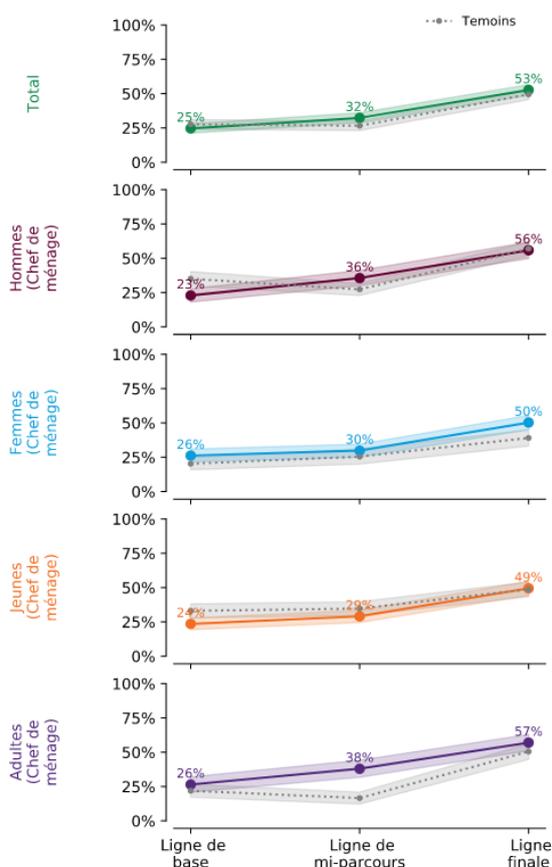
Pour arriver à ces résultats dans l'ensemble de sa zone d'intervention, le projet a construit 08 Mini Adduction d'eau potable (MAEP) et réhabilité 02 MAEP et 17 puits à Motricité Humaine (PMH).

⁸ Mission terrain du 13 au 23 novembre 2020

Accès aux stocks de céréales

L'étude de la ligne de base menée auprès des ménages bénéficiaires montre que 25% des bénéficiaires disposaient un stock de céréales. Cette tendance a connue une hausse à la ligne de mi-parcours et une forte croissance à la ligne finale. A la ligne de mi-parcours 32% des bénéficiaires disposaient un stock de céréale contre 53% à la ligne finale. Mais en même temps, ce n'est pas un impact du projet car la tendance était presque la même dans le groupe des témoins. Des entretiens de groupes ont été réalisés à la ligne finale ainsi que des visites des infrastructures de stockage de céréales et d'aliments bétails afin de mieux comprendre les facteurs qui ont favorisé cette croissance.

Figure 13: Forte croissance du pourcentage de ménages disposant de stocks de céréales, tant dans le groupe cible que dans le groupe témoin



Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3592 ; Estimations pondérées

Rappel 3⁹ :

Comme indiqué dans le rapport de l'étude de base, « la majorité des personnes vivant dans les zones ciblées par le projet dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. Les ménages ruraux pauvres, déjà pénalisés par un accès limité aux ressources, une faible productivité agricole et le mauvais fonctionnement des marchés, ont du mal à faire face aux risques et aux chocs économiques et naturels qui menacent leurs moyens d'existence ». Pour répondre à ces besoins, le projet a inscrit son objectif spécifique 2 « Améliorer la sécurité nutritionnelle des communautés vulnérables » a inscrit 05 activités dont la « Mise en place et gestion des réserves alimentaires (BAB/BC) ». Il a été prévu dès le début la réhabilitation ou création de 17 banques à double vocation (céréales et aliments bétail) dans les zones enclavées ayant difficilement accès aux marchés. Cette activité 5 de l'OS2 permettra non seulement d'accompagner les ménages vulnérables vers la résilience, mais de renforcer les Activités 2 (Appui à l'amélioration des productions agricoles des cultures pluviales et maraichères (intrants et outils agricoles, système d'irrigation, champs écoles) et 3 (Appui à la production animale (reconstruction du cheptel, santé animale, alimentation du cheptel et ouvrages pastoraux) de l'OS2 visé par le projet. En tenant compte de la théorie de changement, cette activité rentre dans le cadre du changement visant l'« Accès des populations vulnérables aux céréales et aliments bétails en période de soudure ».

Les bénéficiaires rencontrés à cet effet et interrogés sur le terrain sont les membres des comités de gestions des banques d'Eberria dans la sous-préfecture d'Amsilep, de Togoum dans la sous-préfecture de MAO. Les banques d'Ameron et de Isserom dans la sous-préfecture de N'gouri ont été visitées. En effet, les entretiens et les visites ont permis de relever les éléments suivants :

- **Des banques en attentes de leurs premiers approvisionnements** : A ce sujet, il s'agit de la banque de céréale d'Eberria dans la sous-préfecture d'Amsilep visitée en novembre 2020. Selon les membres du comité de gestion de cette banque rencontrés, ils ont laissé entendre qu'un délégué constitué de quelques membres du comité a été envoyé à la recherche de céréales dans d'autres localités pour achat. Ils ont aussi mentionné le fait que les banques ont été livrées

⁹ Le rappel intègre des éléments du document de proposition Trust Fund (Union Européen, 2016) et le rapport d'étude de base du projet (Équipe Mesure d'Impact et Connaissance, 2018).

au moment où les prix des céréales sur le marché étaient élevés. Il fallait donc attendre la fin des récoltes pour s'approvisionner à moindre coût. Aussi, ont-ils ajouté, la crise sanitaire de COVID 19 qui a commencé en Mars 2020 au Tchad a eu un impact négatif sur les activités du projet.

- **Des banques à plus d'un approvisionnement** : les banques visitées à Ameron et à Isserom dans la sous-préfecture de Ngouri et à Togoum dans la sous-préfecture de Mao ont chacune, que ce soit la BC ou la BAB, épuisée leur premier stock. Celles de Togoum sont à la recherche de leur troisième approvisionnement. Mais, compte tenu de la période où les prix du marché sont élevés, ils sont dans l'obligation d'attendre la fin des récoltes. Parmi celles visitées, seule la BC d'Isserom dispose d'un stock et qui serait en attente de la période de soudure ou de manque de vivre dans les ménages pour les revendre à un prix abordable que celui du marché.
- **Le site des banques à proximité des marchés** : Certes, la mission terrain n'a pas pu parcourir toutes les localités bénéficiaires des BC/BAB compte tenu du temps restreint. Cependant, pour le peu de localités visitées, il a été constaté l'existence d'une BC installée au marché. Ce constat a été fait à Isserom dans la sous-préfecture de Ngouri. Cela peut influencer ou détourner la finalité de cette BC bien que des conditions de ventes ainsi que des règles de distributions soient établis et mis en œuvre.

Pour les personnes rencontrées (dans les localités où il y a eu au moins un approvisionnement des banques), la mise en place et la réhabilitation des BC/BAB ont permis de revitaliser la structure sociale qui était fragile par manque de nourriture dans les ménages, ainsi que la structure économique par manque d'aliments bétails qui conduisait souvent à des morts d'animaux. Désormais, disent-ils (les membres du comité de gestion BC et BAB de Togoum) : « *nous ou nos enfants n'ont pas besoins de migrer vers les grandes villes ou vers d'autres localités parce qu'il y a manque de nourriture* ». Cependant, l'ensemble des comités s'interrogent sur la durabilité de la gestion des banques. Si au moment de l'évaluation finale, tous sont unanimes sur la transparence de la gestion des banques, c'est parce qu'elle est accompagnée par le suivi du projet, et cela par le fait le projet est co-signataire du chèque de décaissement des fonds pour les achats des céréales et les aliments à bétail. A propos, un des participants à Ameron dans la sous-préfecture de Ngouri nous laisse entendre ce qui suit : « (...) *Bon, sur la question de la gestion à long terme, pour le moment nous pensons que c'est possible. Mais, en même temps on se pose parfois des questions à savoir si le projet part, est-ce que nous en tant que membre de comité pourront assurer normalement avec transparence la gestion de notre banque surtout pour ce qui est du fonds. Oui, on se pose cette question parce qu'il y a une question d'argent en jeu. Même s'il y a eu des formations, des sensibilisations, nous ne sommes pas instruits. On s'en sort pour le moment parce qu'il y a les animateurs du projet avec nous ici, qui nous orientent. Dans tous les cas, nous avons peur que si le projet part, qu'on se bloque à un moment donné et qu'on ne sache pas quoi faire. C'est cela notre inquiétude* ».

Outre cette inquiétude sur la transparence de la gestion après projet, leurs attentes sont que les banques mises à leur disposition puissent perdurer et leur permettent de faire face ou mettent fin aux chocs alimentaires qui survient chaque année par insuffisance d'eau pluviale mais aussi par manque de disponibilités de céréales/aliments bétails à proximité et à un coût acceptable au regard de leur situation de vulnérabilité.

De la part des acteurs locaux de développement (Sous-préfet, CDA, CLA, maire) rencontrés, les BC/BAB sont des actions incontournables du développement ou du moins de la résilience des populations vulnérables.

Figure 14: BC de Togoum en attente de réapprovisionnement



Selon ces acteurs, les localités dans lesquelles elles fonctionnent déjà connaissent une amélioration de leur sécurité alimentaire, de la production animale, du renforcement de la cohésion sociale et du vivre ensemble, (...). Ces banques sont une bouffée d'oxygène, disent-ils, en ce sens qu'elles contribuent à la réduction de l'insécurité alimentaire et par la même occasion améliorent la résilience et

stimulent le développement économique local. Cependant, par rapport à la durabilité ils pensent pouvoir jouer un rôle pour l'assurer bien qu'il ait la mobilité des agents impliqués dès le début dans la mise en œuvre de ces banques qui risque d'avoir un impact sur l'appropriation de ces acquis. Leurs rôles consisteront surtout aux visites et suivi du fonctionnement des comités, et bien sûr cela va dépendre des moyens financiers et logistique disponibles pour effectuer les déplacements.

A la date de l'évaluation finale d'impact du projet, 15 Banques (céréales et aliments bétails) ont été construites et 09 réhabilitées.

Accès à l'épargne et aux crédits

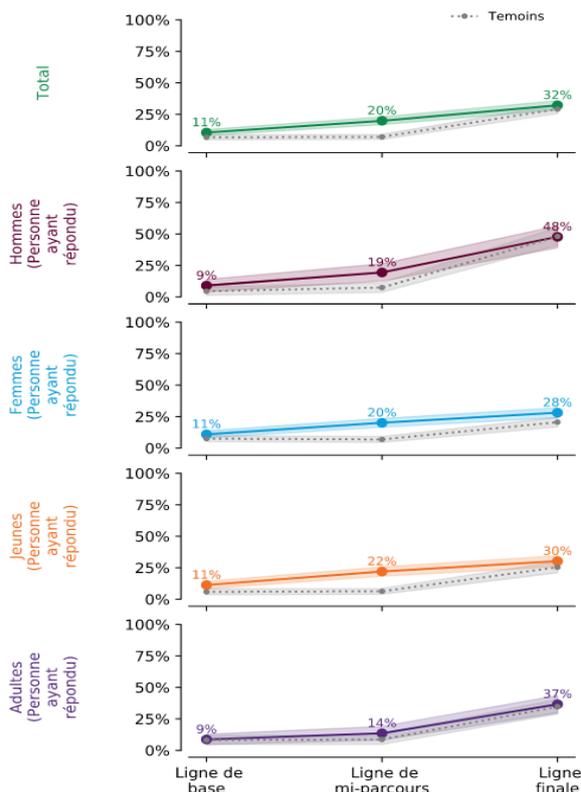
Rappel 4¹⁰ :

L'une des priorités d'action du projet a été le renforcement des capacités des ménages vulnérables, surtout les femmes à l'accès à l'épargne et aux crédits dans l'objectif de les autonomiser afin qu'elles puissent être des acteurs du dialogue social et politique dans les communautés et les provinces. De façon pratique et dans une logique de facilitation d'accès à l'épargne et aux crédits, le projet a mis en place des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC)/VSLA (Village Savings and Loans Associations). Chaque AVEC/VSLA comprend 20 à 25 membres, l'objectif étant de mettre un système d'épargne et de crédit entre les membres au sein de l'association. Cette initiative doit répondre à l'une des préoccupations de la théorie du changement du projet à savoir « améliorer l'accès aux opportunités ou initiatives économiques et services locaux innovants, de soutenir les capacités d'absorption aux chocs et aux stress tout en promouvant la bonne gouvernance locale et l'autonomisation des communautés ; à travers une forte implication de toutes les parties prenantes indispensables pour favoriser un changement positif durable ». Il faut noter que l'activité AVEC vient en complément de l'activité A3 de l'OS1.R1., et cela favoriser une sortie rapide des femmes de la pauvreté. De façon générale, la mise en place des AVEC et leurs accompagnements visent à « accroître la capacité des femmes, des ménages et communautés participantes à faire face, s'adapter et se relever des différents chocs successifs, tout en soutenant le développement social et économique ».

L'accès à l'épargne et au crédit a fortement progressé pour tous les groupes cibles sur le long terme, l'accès à l'épargne passant de seulement 11 % dans la base de référence de 2017 à 32 % à la fin, et l'accès au crédit augmentant de près de vingt points de pourcentage, passant de 57 % à 76 %. L'accès au crédit s'est élargi pour les femmes et les jeunes. Cependant, une fois de plus, ces chiffres ne constituent pas des impacts des activités du projet car une croissance similaire s'est produite dans le groupe des témoins. Tout en réfléchissant aux résultats préliminaires avec les membres du consortium, les participants ont noté que certains groupes VLSA avaient été créés spontanément dans des villages proches de ceux où le projet était actif. La popularité de ce modèle, et la croissance de ces groupes au-delà des zones où le projet est actif, peuvent expliquer une certaine croissance parmi le groupe témoin.

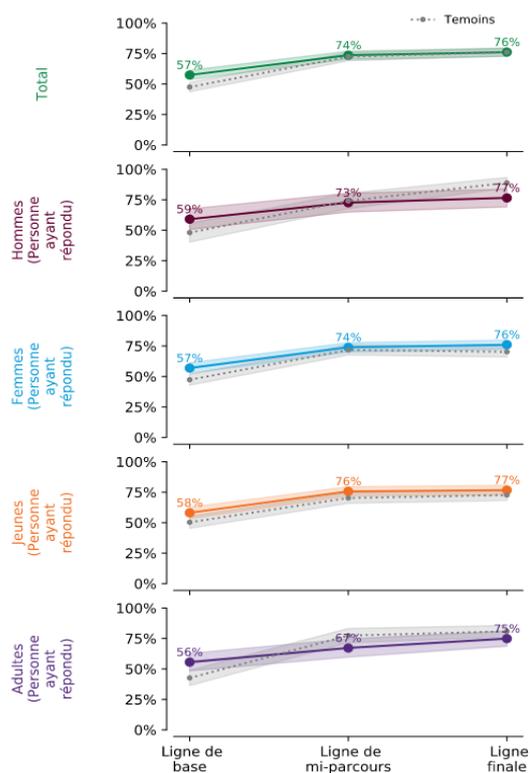
¹⁰ Le rappel intègre des éléments du document de proposition Trust Fund (Union Européen, 2016) et le rapport d'étude de base du projet (Équipe Mesure d'Impact et Connaissance, 2018).

Figure 15: Accès aux épargnes



Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3592 ; Estimations pondérées

Figure 16: Accès aux crédits



Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3592 ; Estimations pondérées

Pour compléter les résultats de la ligne finale, des entretiens de groupes ont été réalisés avec les membres de l'association VSLA de Michemiré et celle de BADERI dans la sous-préfecture de Ngouri.

Selon les membres rencontrés à Michemiré et à BADERI, l'association est composée des femmes vulnérables (Veuves et femmes pauvres). Egalement, la plupart des membres sont soit **bénéficiaires** de Cash For Learning (CFL), soit Cash For Work (CFW) ou soit de Fonds fast-track, ou soit des bénéficiaires des petits ruminant.

Pour l'heure, selon ces femmes bénéficiaires rencontrées le système d'épargne et de crédit entre les membres des VSLA mises en place par le projet reste l'unique moyen d'accès aux crédits et à l'épargne. Elles justifient cela par le fait qu'elles ne remplissent pas les conditions normales d'un système bancaire. Mais, même si parmi elles certaines pouvaient remplir ces conditions, il faut noter l'absence de ces structures financière sur place.

En effet, la présidente de la VSLA de Michemiré rencontrée nous confie ces propos : « (...) Dans ce groupe VSLA, nous sommes toutes contentes, nous sommes très contentes même. Pourquoi ? Ici, aucune des femmes ici présentes, ne pouvait aspirer à un crédit pour mener une activité ne serait-ce que la vente de cacahouète il y a deux à trois ans maintenant. Nous sommes composées de veuves et de femmes sans moyens de subsistance. (...) Parmi nous d'autres ont bénéficié de petits ruminants, qui ont à leur tour non seulement passer de petits à leurs suivantes mais également pu avoir de l'argent grâce à ça et pour pouvoir épargner ici. D'autres également ont été bénéficiaires de l'argent contre travail et apprentissage. Il y a également des femmes qui ont bénéficié des AGR. C'est tout cela qui nous a permis de pouvoir faire de l'épargne et de se donner de crédits pour augmenter nos activités ou prendre en charge nos ménage. (...) Ce que je veux ajouter, c'est que sans cette VSLA, nous ne saurons où avoir accès à l'épargne ni aux crédits. Nous donnons des prêts mêmes au non membres. ». Ces propos ont été confirmés à BADERI où les femmes membre du VSLA rencontrées disent que c'est grâce à leur appartenance à une VSLA qu'elles ont accès aux crédits et à l'épargne.

Outre le fait que les femmes rencontrées dans les VSLA estiment qu'elles sont satisfaites de la mise en place des VSLA, il faut dire que ces VSLA ont eu un effet positif, voire de contamination dans les villages voisins non bénéficiaires. Selon les femmes membres des VSLA rencontrées, avant leurs mises en place, il y avait des femmes qui faisaient des tontines traditionnelles. C'est-à-dire des femmes tout comme des hommes qui se regroupaient à 5, à 10 ou à 15 pour cotiser par exemple 500 F chaque semaine ou chaque mois et une personne du groupe prenait. Ainsi de suite jusqu'à ce que tous les membres aient touché leur part. Alors, ces groupes de tontines traditionnelles s'approchent de la présidente d'une VSLA ou d'un des membres pour en savoir davantage sur le fonctionnement de la VSLA afin de pouvoir l'appliquer ou l'adapter à leur niveau. C'est ce qui explique également le fait que l'enquête ménage trouve sensiblement les mêmes résultats d'accès aux crédits et à l'épargne chez les villages bénéficiaires et chez les villages témoins. Nous signalons de passage qu'au regard du temps imparti pour le terrain et du fait qu'il fallait d'abord prendre rendez-vous avant tout entretien, nous n'avons pas pu mener un entretien de groupe ou individuel avec un groupe de tontine traditionnelle ayant adapté leur mode de fonctionnement à celui des VSLA.

Ainsi la mise en place des VSLA ont permis aux bénéficiaires de :

- Pouvoir épargner
- Accéder aux crédits pour agrandir leur AGR ou en Créer
- Contribuer à la scolarisation de leurs enfants, à la santé et à l'alimentation au niveau ménage
- Prêter de l'argent à des non membres pour résoudre leurs problèmes de ménage
- Créer un système de solidarité permanente aboutissant ainsi à la cohésion sociale
- Être considéré par les membres du ménage surtout l'époux et par la communauté
- Être convoquée dans des instances de prise de décision au niveau ménage et au niveau communautaire.

Figure 17: Membre VSLA-DJAMAY de Michemiré



Ainsi la mise en place des VSLA ont permis aux bénéficiaires de :

- Pouvoir épargner
- Accéder aux crédits pour agrandir leur AGR ou en Créer
- Contribuer à la scolarisation de leurs enfants, à la santé et à l'alimentation au niveau ménage
- Prêter de l'argent à des non membres pour résoudre leurs problèmes de ménage
- Créer un système de solidarité permanente aboutissant ainsi à la cohésion sociale
- Être considérés par les membres du ménage surtout l'époux et par la communauté
- Être convoqués dans des instances de prise de décision au niveau ménage et au niveau communautaire.

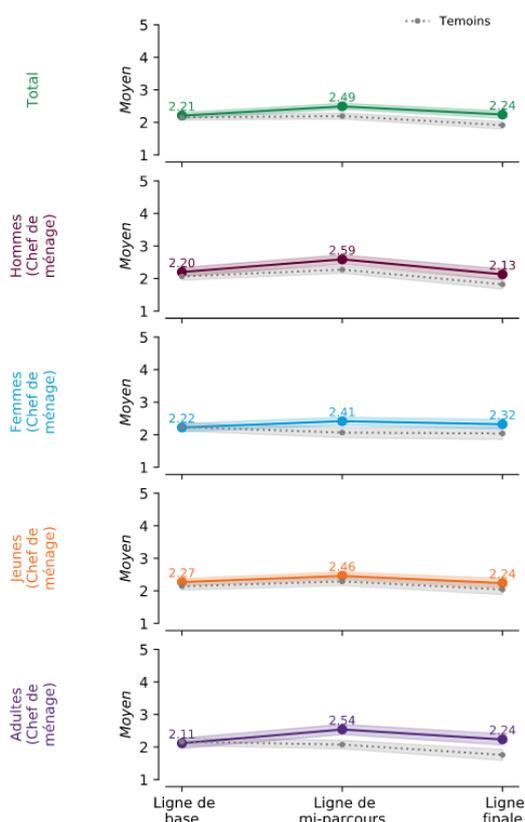
Les VSLA mises en place sont parties pour une durabilité parce qu'il y a eu appropriation par les bénéficiaires. Cela se justifie par le fait qu'elles n'ont pas recours à un animateur ou à un acteur du projet pour se convoquer, tenir des réunions, et même l'enseigner à d'autres personnes vulnérables pour qu'elles fassent pareil. Cette appropriation observée s'applique aux VSLA ayant fini le premier cycle et entamé le second.

A la date de la mission terrain en novembre 2020, 359 sur 410 groupements AVEC (Association villageoise d'épargne et de crédit) prévus ont été mis en place avec un total de 5 373 personnes formés incluant les agents villageois.

Résilience subjective aux événements climatiques

On mesure la résilience subjective aux événements climatiques avec la question : « Estimez-vous que votre ménage est capable de faire face aux menaces des événements climatiques extrêmes ? » La réponse moyenne se situe au milieu de l'échelle de réponse "ni d'accord ni en désaccord" et a peu changé au fil du temps (Figure 18), malgré les changements de contexte et les mesures prises dans le cadre du programme au cours des dernières années.

Figure 18: La résilience au changement climatique est largement constante dans le temps



Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3592 ; Estimations pondérées

A la ligne de base, les entretiens ressortent que pour faire face à cette situation de changement climatique il faut le reboisement des zones autour des villages.

A la ligne finale, l'enquête qualitative a pu toucher le Club d'écoute¹¹ à l'adaptation au changement climatique (composé d'hommes et de femmes) de Dougoul Micheri dans la sous-préfecture de Chaddra. Selon ce club, les ménages ont bénéficié au début du projet, une activité de sensibilisation sur l'adaptation au changement à savoir comment protéger leurs champs contre les intempéries. Il s'agit de la mise en place des haies vives, de l'utilisation de peu de bois pour la cuisine en utilisant les foyers améliorés. Les ménages ont aussi reçu des semences améliorées pour faire face à la rareté pluviométrique. Cependant, même si les participants à l'entretien trouvent louables ces activités, ils estiment qu'elles ne sont pas suffisantes car elles n'ont pas reçu plus de sensibilisations pour mieux comprendre. Du coup, les acquis des sensibilisations sur l'adaptation au changement climatique sont mis en œuvre par peu de ménages qui n'ont pas le choix que de vivre par l'agriculture pluviale. Quant aux autres ménages, beaucoup sont les chefs de ménages et jeunes qui migrent vers d'autres localités du pays où hors du pays pour y travailler.

Pour les personnels terrains du projet rencontrés, les sensibilisations, en plus d'être effectuées en présentiel avec les bénéficiaires ont été effectuées également sur les antennes des radios communautaires tel que la Radio Ndjimi de Mao, la radio Bissam de Mondo. Le bulletin d'information sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce (SISAAP) a aussi contribué dans cette activité. En effet, nous avons rencontré le responsable de la Radio Bissam de Mondo. Selon lui, l'intervention de sa radio a été sur la diffusion en langue locale les informations sur la rotation culturale, l'amendement des sols, et l'association des cultures qui pourront aider les ménages à faire face aux effets du changement climatique. S'agissant du nombre de personnes touchées, sans exactitude, il estime cela entre 70 à 75% de son rayon de couverture (100 km).

¹¹ Ce Club d'écoute est une organisation mis en place dans le cadre de la résilience au changement climatique selon les participants à l'entretien.

Rappel 5¹² :

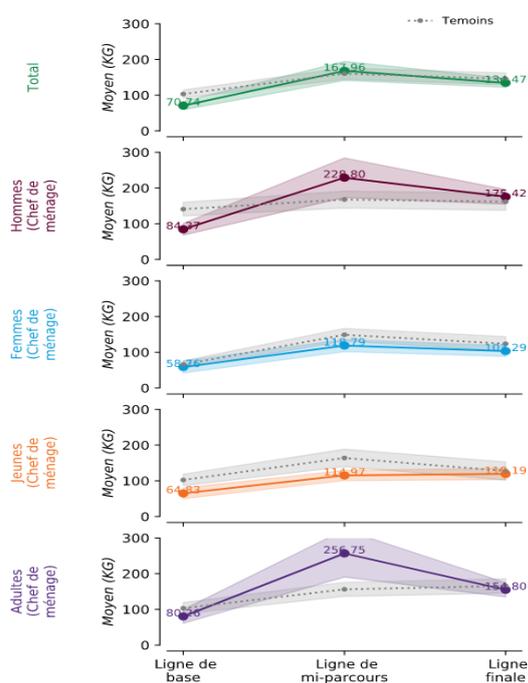
Selon un constat fait, les zones ciblées par le projet subissent les impacts du changement climatique qui est une réalité depuis les années 1970. Ces effets se traduisent par le réchauffement, la faiblesse de la pluviométrie, des sécheresses, mais aussi des inondations par moment. Hors, l'économie des zones d'intervention du projet est basée essentiellement sur l'agriculture et élevage qui dépendent d'une pluviométrie de plus en plus capricieuse. Dans cet élan, les secteurs les plus touchés sont l'agriculture à travers la dégradation des sols, la baisse de la productivité des cultures, l'élevage et les ressources en eau. Face à cette situation le projet a prévu une composante de promotion de l'adaptation aux changements climatiques des bénéficiaires du projet par le soutien à des séances d'approfondissement des situations de vulnérabilités et de conception de tactiques d'adaptation au changement climatique. A cet effet, des activités de sensibilisation basées sur des options d'adaptation portant sur l'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au travers de méthodes et de technologies pour faire face à cette nouvelle donne climatique ont été adoptées, tout en prenant en compte les pratiques traditionnelles, endogènes aux technologies éprouvées en passant par les pratiques endogènes améliorées telles que :

- La redéfinition des calendriers agricoles en jouant sur les dates semis et le cycle cultural des variétés pour mieux gérer la variabilité pluviométrique, l'utilisation des variétés adaptées au stress hydrique et/ou à la chaleur
- La gestion de l'eau à des fins agricoles : conservation des eaux et de sols et de protection des cultures face aux extrêmes climatiques, irrigation de complément et irrigation pure à partir des eaux de surfaces (fleuves, mares, bassins de rétention, eaux souterraines...) ;
- Le développement de cultures irriguées et la diversification et intensification des cultures ;
- L'adoption de méthodes de gestion raisonnée de la fertilité des sols etc...

¹² Le rappel intègre des éléments du document de proposition Trust Fund (Union Européen, 2016) et le rapport d'étude de base du projet (Équipe Mesure d'Impact et Connaissance, 2018).

Production de l'agriculture pluviale

Figure 19: La récolte moyenne a augmenté sur le long terme, mais ce n'est pas un impact du projet



Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3591 ; témoin était très similaire.

Estimations pondérées

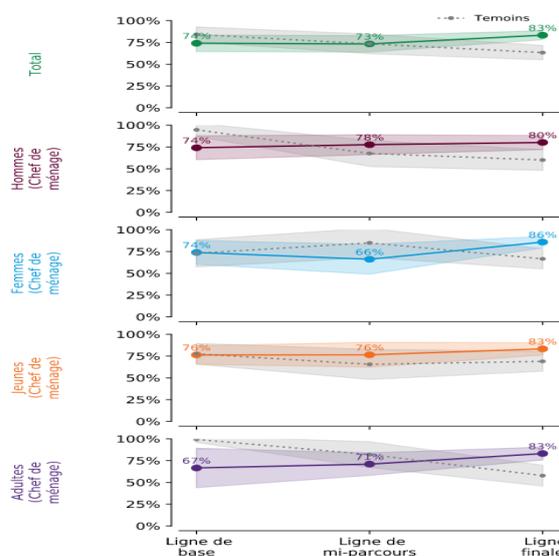
L'agriculture pluviale est pratiquée par 27% de tous les ménages du groupe cible, ce chiffre passant à 42% dans les ménages dirigés par des hommes. Parmi le groupe cible, le mil est la culture la plus courante. Plus de 60 % des personnes interrogées ont indiqué que leur ménage cultivait du mil, suivi par le maïs avec seulement 3 %. Ce n'est que dans les ménages dont le chef de famille est adulte que l'on constate une plus grande diversité, 67 % des ménages cultivant du mil, 2 % du maïs et 1 % du niébé et d'autres cultures.

Sur le long terme, la quantité moyenne récoltée par ménage a plus que doublé, passant de 70 kg au départ (en se référant à la récolte avant l'enquête) à près de 170 kg à la ligne finale (figure 19). Des facteurs saisonniers expliquent probablement une partie de ces fluctuations, notamment le pic signalé dans les données à mi-parcours. Bien que cette augmentation soit la bienvenue, elle ne constitue pas un impact du programme car la tendance dans le groupe témoin était très similaire.

Il se pourrait que des techniques telles que la duplication des itinéraires techniques des cultures, la rotation des cultures, les techniques de fertilisation des sols encouragées par le projet dans les villages cibles soient également reprises par les villages environnants du groupe témoin, ce qui pourrait être le moteur d'une partie de cette croissance. Une exception concerne les ménages dirigés par des hommes de tout âge, parmi lesquels nous constatons un impact positif de la participation au programme sur la taille de la récolte à long terme. Cela peut refléter l'avantage déjà détenu par les hommes par rapport aux femmes dans l'accès à la terre et aux moyens et connaissances de la production agricole.. En divisant l'échantillon uniquement par zone géographique, on observe un impact positif dans le BeG, mais pas dans le Lac ou le Kanem.

Accès à l'information climatique

Figure 20: Impact positif sur l'augmentation de l'utilisation des informations climatiques

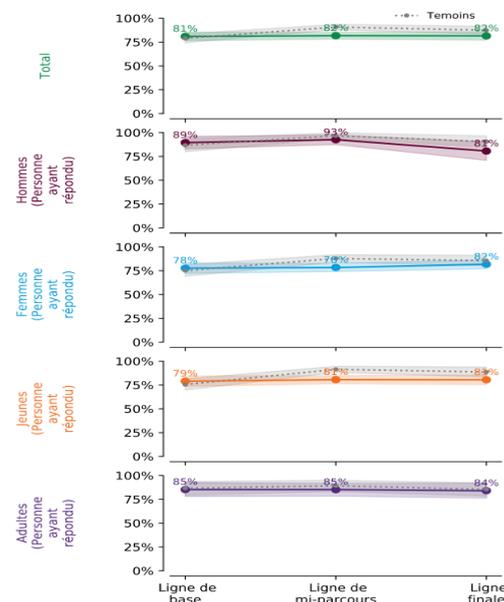


Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 714 ; Estimations pondérées

Un impact positif évident de la participation au programme est l'utilisation des informations climatiques pour la prise de décisions agricoles (plantation, récolte, etc.). Ce chiffre ne tient compte que des répondants qui ont indiqué avoir accès à de telles informations au départ.¹³ Pour l'ensemble du groupe cible, ce chiffre a légèrement augmenté au fil du temps, tout en diminuant légèrement dans le groupe des témoins. L'utilisation d'informations sur le climat est désormais la plus élevée parmi les ménages dirigés par des femmes. Cela s'explique par la diffusion des informations sur les stratégies d'adaptation au changement climatique ainsi que sur les activités de sensibilisation réalisées en présentiel par les animateurs du projet. Cela traduit également le fait que la résilience subjective aux événements climatiques est la résultante à l'accès à l'information climatique.

Satisfaction à l'égard des systèmes de résolution des conflits

Figure 21: la satisfaction à l'égard des résultats de la résolution des conflits est élevée mais ne change guère au fil du temps



Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 1690 ; Estimations pondérées

Rappel 6¹⁴ :

Au début du projet, l'analyse faite ressortait la problématique de l'accès durable aux ressources naturelles reste un enjeu majeur dans sa zone d'intervention ciblée du fait que les activités des communautés ont toujours été étroitement liées au foncier, aux ressources en eau et au pâturage. L'analyse fait également cas de la gestion de ces ressources qui est tributaire des traditions politiques et culturelles. Ce système de gestion est pour la plupart du temps source de conflits dus à la fragilité des mécanismes et dynamiques endogènes de dialogue citoyen/intercommunautaire. Entre autres, les conflits engendrés par ce système de gestion sont :

- Les conflits entre transhumants et populations sédentaires et/ou entre agriculteurs et éleveurs ;
- Les questions foncières liées le plus souvent à l'accès et à l'exploitation, et à l'occupation de nouveaux et anciens espaces ;
- La déstructuration du tissu social et fragilisation des capacités locales de paix, etc.

¹³ Les questions posées dans l'enquête sont les suivantes : « Avez-vous accès aux prévisions saisonnières pour la prise de décisions agricoles ? » et « Utilisez-vous des prévisions saisonnières pour la prise de décisions agricoles ? »

¹⁴ Le rappel intègre des éléments du document de proposition Trust Fund (Union Européen, 2016) et le rapport d'étude de base du projet (Équipe Mesure d'Impact et Connaissance, 2018).

L'enquête ménage de la ligne finale montre qu'il n'y a pas une grande différence entre la satisfaction des bénéficiaires à la ligne de base ainsi qu'à la ligne de mi-parcours bien que le niveau de satisfaction globale reste assez élevé (> 80% sont satisfaits ou très satisfaits). En fait, il y a un léger impact négatif sur cet indicateur car la faible croissance de la satisfaction au sein du groupe témoin est plus élevée que pour le groupe cible. Afin de vérifier cela, des entretiens de groupes ont été réalisés avec les membres des Structures de Médiations Sociales (SMS) de Michemiré, de Loura 1 dans la sous-préfecture de Ngouri et de Miouh à Mao.

A Michemiré tout comme à Miouh et à Loura 1, les membres des SMS apprécient l'existence des structures SMS.

Cependant, à Miouh et à Loura 1, la mise en place des SMS a rencontré des difficultés de reconnaissance et fonctionnelle devant les structures de gestion traditionnelle et culturelle. Selon les personnes rencontrées, les structures de gestion traditionnelle et culturelle se voyaient menacer par la présence des SMS mis en place par le projet, même si, disent-ils, des rencontres ont été effectuées avec ces acteurs traditionnels pour définir le contexte d'intervention des SMS. L'origine des difficultés de collaboration est liée, selon les répondants, au fait que la résolution des conflits en devenir ou des faits de conflits établis ne sont pas taxée au niveau SMS et du coup présente un effet négatif pour la gestion traditionnelle, qui, elle taxe tout conflit présenté devant elle. En effet, avec le temps une compréhension de la part des structures de gestion traditionnelle et culturelle a été acquise suite à une adaptation des SMS. Désormais, à Miouh par exemple, les SMS conduisent tout cas de conflit révélé au niveau du Cantona. Il en est de même pour les SMS de Loura 1. Quant au cas exceptionnel de Michemiré exempté de tout conflit d'intérêt, au départ les structures de gestions traditionnelles et culturelles sont membres des SMS.

Ainsi, l'implication des structures de gestion traditionnelle et culturelle comme membre des SMS ou que les conflits soient conduits devant les structures de gestions traditionnelle et culturelle pour résolution démontre pourquoi, même si la satisfaction à l'égard des résultats de la résolution des conflits est élevée, il n'y a pas de changement sur le temps malgré la mise en place des SMS.

Comme contributions des SMS à la résolution des conflits issues de l'analyse des informations recueillies sur le terrain, il s'agit de :

- la facilitation à l'accès à l'information lié aux conflits naissants ou conflits déjà établis, facilitant ainsi leurs résolutions une fois devant les structures de gestion traditionnelle et culturelle.
- la résolution à l'amiable des conflits embryonnaires avant que cela n'arrive devant les structures de gestion traditionnelle et culturelle.

A la date de la mission terrain de la présente évaluation, 100% des Structures de Médiation Sociale prévues (120) par le projet ont été mises en place pour la gestion des conflits.

Participation dans la prise de décisions

La sous-question 2 de l'évaluation pose la suivante : Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la capacité de transformation, en particulier, le renforcement des capacités des femmes et des jeunes pour participer activement et défendre leurs droits et priorités dans les processus de gouvernance communautaire et locale et la gestion pacifique des conflits ?

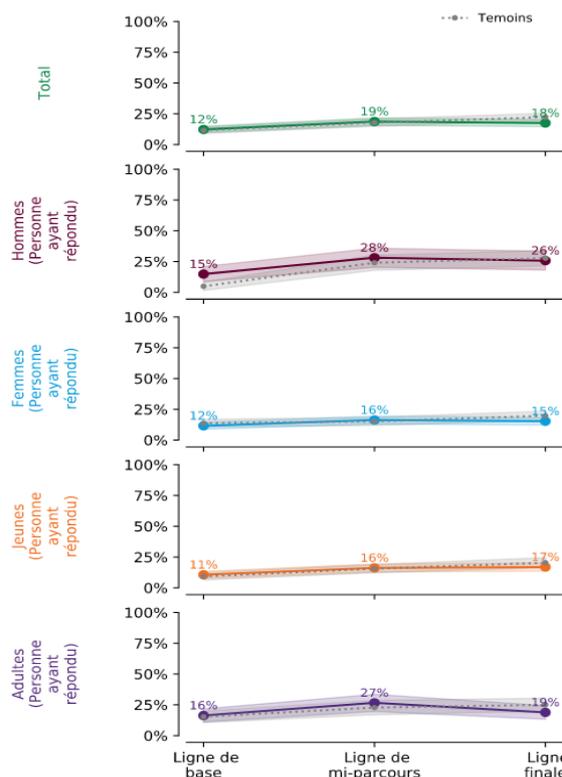
Deux indicateurs clés de la capacité de résilience transformative sont la conviction qu'il est possible de changer les choses dans sa communauté (figure 22) et la participation active à la prise de décision au niveau communautaire (figure 23).

Ces résultats montrent que la croyance dans la possibilité d'apporter des changements est limitée, et largement inchangée, depuis le point de référence. Cela est vrai pour les femmes et les hommes, pour les jeunes et les personnes âgées. Cependant, la participation à la prise de décision a augmenté, passant de 21 % seulement au départ à 38 % à la fin du projet. Les taux de participation des femmes et des jeunes ont augmenté, bien que les hommes soient toujours les plus susceptibles de participer.

Ce taux de participation à la prise de décision au niveau surtout communautaire s'explique par le fait que les principaux bénéficiaires du projet sont notamment les femmes et les jeunes.

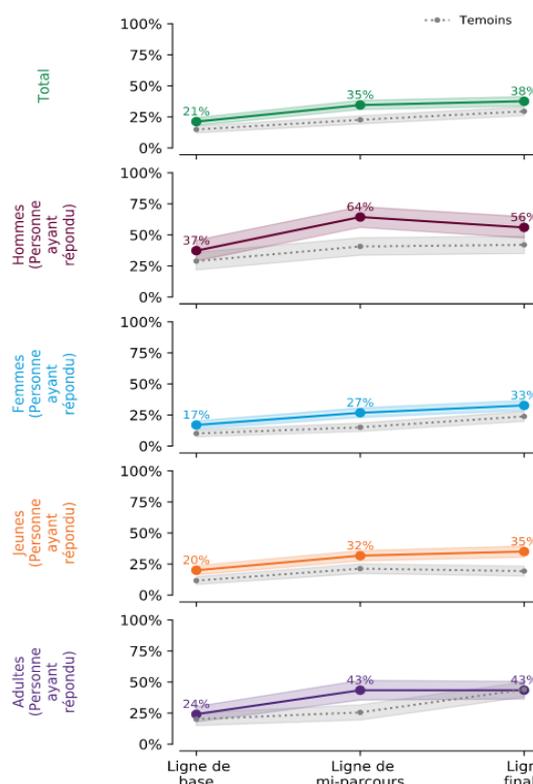
Toutefois, cela ne constitue pas un impact positif du projet car la participation a également augmenté dans le groupe des témoins au fil du temps.

Figure 22: La croyance qu'il est possible de changer les choses dans la communauté reste faible au fil du temps



Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3591 ; Estimations pondérées

Figure 23: Toutefois, la participation à la prise de décision communautaire a augmenté tant dans le groupe cible que dans le groupe des témoins



Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3591 ; Estimations pondérées

L'étude sur le genre et la résilience (Benoudji, C. et al, 2018) et celle sur l'accès des femmes à la terre (CERDO, 2020) relève les normes sociales/traditionnelles comme frein à l'accès des femmes et des jeunes, surtout filles à la prise de décision. Cette question a été prise en compte dans tous les focus group que nous avons réalisés avec les bénéficiaires du projet lors de la présente évaluation afin de savoir ce qu'il en est avec l'intervention du projet.

En effet, pour les femmes et les jeunes ayant bénéficié des AGR, de l'aménagement des ouadis et les femmes membres des VSLA surtout rencontrées déclarent être consultés et associés lors de prise de décision pour les activités économiques et sociales de la communauté. Pour les femmes, la situation a évolué du fait de l'intervention du projet qui a mis au cœur de ses interventions les femmes et les jeunes. Pour elles, le fait d'être bénéficiaire a contribué à l'implication de plus en plus des femmes et des jeunes dans certaines instances de prise de décision notamment au niveau de la communauté. Cela a été souligné par une des femmes du comité de gestion d'ouadis d'Herbey dans la sous-préfecture de Chaddra en ces termes : « Avant nous avons l'habitude de recevoir juste de l'aide d'urgence. Ce qui nous soulage un tant soit peu, mais ne nous met pas à l'abri à long terme. (...) Je souligne ici le fait qu'une femme comme moi soit bénéficiaire d'un projet comme celui-ci, permet à la femme de s'en sortir. Et cela met la femme au cœur des échanges non seulement avec son mari mais surtout dans la communauté, elle est invitée à prendre part dans des activités concernant la communauté. Par exemple, je participe à des formations et à des réunions. »

S'agissant de la participation à la prise de décision à la vie familiale/dans le ménage, le résultat est peu modifié à court terme. Les femmes bénéficiaires du projet qui ont été rencontrées dans le cadre de cette évaluation affirment avoir des échanges avec leurs époux concernant certains sujets dans le ménage qui nécessitent leur point de vue même si la décision finale revenait à l'homme chef de ménage. Il s'agit peut-être d'un processus de changement lent et à long terme. A ce sujet, un membre du COGES d'ouadis de Harbey a rapporté que : «*Nous trouvons que le fait que nos époux accepte que nous-nous rencontrons en groupement et tenir nos propres réunions et prendre des décisions est un signe qu'un jour notre voix va compter dans des instances communautaire de prise de décision et même dans nos foyers. (..) Et nous disons que c'est grâce au projet qui a travaillé à cela.*»

En dépit de ces résultats satisfaisant quant à la participation des femmes et des jeunes à la prise de décision, il reste des défis a relevé, ceux liés aux normes sociales/traditionnelles qui limitent la manifestations des droits des femmes et des jeunes. Parmi ces obstacles, l'étude sur le genre et la résilience ainsi que celle sur l'accès des femmes à la terre réalisées respectivement en août 2018 et août 2020 par le projet RESTE/TF ont relevé que le poids des normes sociales, religieuses et culturelles excluent les femmes et les jeunes surtout filles, les personnes de caste « dites inférieures » dans les instances de prise de décision et l'accès ou la détention de droit de propriété sur certaines ressource à l'exemple de la terre.

3.4 RESULTATS DE SITUATION DE REFERENCE LIES AU BIEN-ETRE A LONG TERME

Le tableau 3 ci-dessous montre les impacts du projet sur les KPI mesurés par l'enquête et les indicateurs du bien-être associés. Dans le tableau, le signe égal (=) signifie qu'il n'y a pas de différence ou résultat significatif à signaler. Une flèche vers le haut (↑) dans une cellule verte signifie qu'il y a une relation significative et positive. Une flèche vers le bas (↓) dans une cellule rouge signifie qu'il y a une relation significative et négative. Les étoiles indiquent le niveau de signification du résultat.

Tableau 3: Concepts et Indicateurs pour les résultats du bien-être

Impact Ligne de Base - Ligne Finale									
Indicateur (Indicateurs clés du cadre logique entre parenthèses)	General	Personne ayant répondu		Chef de ménage		Personne ayant répondu		Chef de ménage	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Jeune	Adulte	Jeune	Adulte
(OS1.I1) revenus mensuels moyenne (XAF)	↑*	=	↑*	=	↑**	=	↑*	=	↑*
(OS1.I2) Nombre moyen de sources de revenus annuel	↑**	=	↑**	↑**	=	↑***	=	↑***	=
(OS2.I1) Score moyen de SDAM	=	=	=	=	=	=	=	=	=
(OS2.I2) % qui ont un SCA acceptable (>42)	=	=	=	=	=	=	=	=	=
(OS2.I3) Le nombre moyen des mois d'autosuffisance céréalière	↑**	↑**	↑*	↑*	=	↑**	=	↑***	=
(OS2.I4) Le score moyen de CSI	=	=	=	=	=	=	=	=	↓*
Le nombre des mois	=	=	=	=	=	=	=	=	=

Note : *** p < 0,001, ** p < 0,05, * p < 0,1

Niveau de revenu et sources de revenu

Bien que les revenus aient diminué pour de nombreux types de ménages en 2019, nous observons sur le long terme une tendance positive et un impact positif au sein du groupe cible en termes d'augmentation des revenus dans le temps (figure 24). L'intervalle de confiance plus large autour de la ligne de tendance témoigne de la plus grande variation entre les chiffres des revenus déclarés par les personnes ayant répondu. Pour le groupe cible en fin de parcours, les revenus mensuels moyens en Franc CFA d'Afrique Centrale (XAF) sont passés à plus de 85 000 XAF, contre 54 000 XAF au départ. Cette tendance positive était particulièrement visible pour les ménages dirigés par des femmes et des adultes. Par région, un impact positif n'a été constaté qu'au Lac.

Quant aux sources de revenus, le nombre moyen de sources de revenus dans chaque ménage n'a que légèrement changé au fil du temps, mais il y a eu une tendance positive et aussi un impact pour le groupe cible dans la diversification des sources de revenus (figure 25). La tendance positive se maintient pour les ménages dirigés par des jeunes et par des hommes, mais pas par des femmes. Par province, le nombre moyen de sources de revenus dans les communautés cibles s'est amélioré davantage que dans les communautés témoins du Kanem et du Lac.

Figure 24: Les revenus mensuels moyens ont augmenté au fil du temps

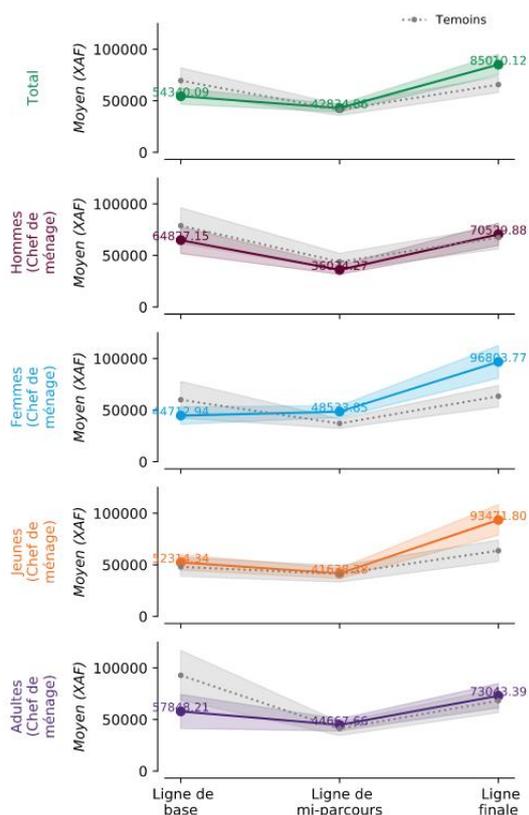
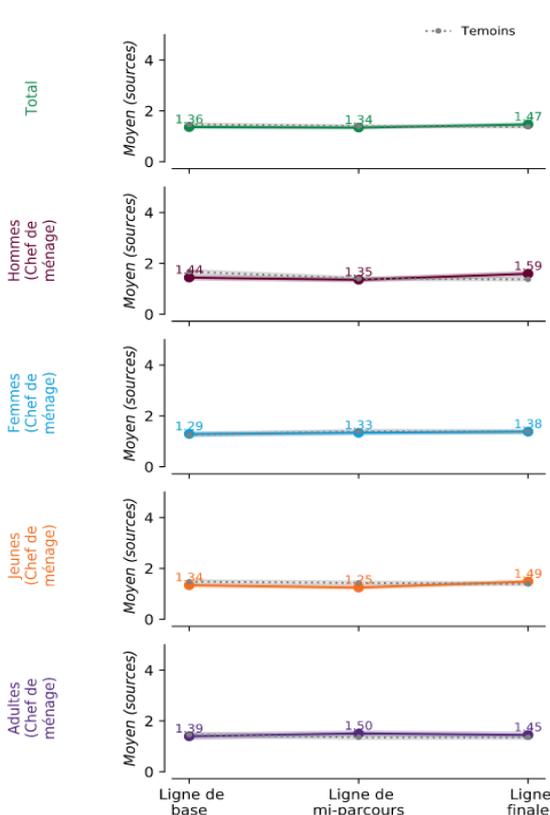


Figure 25: Le nombre moyen de sources de revenus s'est accru au fil du temps



Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3288 ;
Estimations pondérées

Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3587 ;
Estimations pondérées

Plusieurs interventions du projet ont contribué à l'augmentation des revenus et à la diversification des sources de revenus. Les VLSA, mentionnés plus haut, en sont une, contribuant à fournir des capitaux pour l'activité des petites entreprises. Le projet s'est penché dans l'appui et le développement des chaînes de valeurs et l'élevage en ciblant principalement les femmes. A cet effet, le projet s'est investi

dans l'aménagement des ouadis, la création et soutien aux unités de transformation et commercialisation. L'augmentation des revenus mensuels moyens des femmes peut refléter ces interventions destinées aux femmes.

- **L'aménagement des ouadis**

Tout comme les VSLA, l'aménagement des ouadis rentre dans le cadre de l'amélioration à l'accès équitable des jeunes, des femmes et des personnes à risque de vulnérabilité migratoire aux opportunités économiques, et surtout l'accès à l'emploi et à l'épargne. Pour cette activité, les entretiens de groupes ont été réalisés avec les COGES des ouadis d'Herbey dans la sous-préfecture de Chaddra et de Tomossi dans la sous-préfecture de Ngouri. Cette activité a permis aux bénéficiaires d'augmenter leurs revenus, d'avoir le temps de vaguer à autres choses, de scolariser leurs enfants et enfin de réduire les conflits entre éleveurs et les productrices/producteurs des ouadis.

Figure 26: Ouadis aménagé par RESTE/TF à Herbey



En effet, les femmes tout comme les hommes avaient des difficultés de s'en sortir financièrement avec le maraichage dans les ouadis, qui jadis, n'était pas clôturés. Du coup, les membres de chaque ménage s'organisaient pour veiller sur leurs productions dans les ouadis afin d'empêcher les animaux d'y pénétrer. Selon les personnes rencontrées, l'accompagnement du projet leur a permis d'avoir des ouadis protégés et aménagés avec le système d'irrigation californien alimenté par un système solaire. Cela leur a permis de récolter plus et vendre plus.

Tout comme la mise en place des VSLA et l'aménagement des ouadis, la création et soutiens aux UTC rentre également dans le cadre de l'amélioration à l'accès équitable des jeunes, des femmes et des personnes à risque de vulnérabilité migratoire aux opportunités économiques, et surtout l'accès à l'emploi et à l'épargne.

Dans le cadre de la présente évaluation, des entretiens de groupe et des visites de sites ont été réalisés à Hanga dans la sous-préfecture de Michemiré, à Alfari et à Modo Tildja dans la sous-préfecture de Mao, à Ameron et à Ngouri dans la sous-préfecture de Ngouri.

A Hanga, la mise en place de la mini UTC s'inscrit dans une logique à long termes d'amélioration des intérêts stratégiques et besoins pratiques des femmes. Elle contribuera à réduire la pénibilité des tâches des femmes, à augmenter leurs revenus, à augmenter leurs capacités techniques, organisationnelles et managériales ainsi qu'à leur donner un pouvoir de participation à la prise de décision. A court terme, la mini UTC de Hanga permettra aux femmes d'accéder à l'épargne et de pouvoir développer des AGR. A propos, à moins de 3 mois d'existence en novembre 2020 lors de la mission terrain, cette UTC attire l'attention. En plus de la transformation des produits alimentaires (céréale, légumes, fruits...) et de leur commercialisation, un petit marché a été créé de façon inattendue devant le site. Ce marché est non seulement animé par les femmes bénéficiaires des AGR/microentreprises du village, mais également par les femmes non bénéficiaires. Les femmes des villages voisins y participent aussi pour faire leurs achats.

Figure 27: La mini UTC de Hanga et son marché



S'agissant des Mini UTC visité à Mao (à Alfari et à Modò Tildjà), elles ont été mises en place 15 jours avant le passage de la mission terrain en novembre 2020 dans le cadre de la présente évaluation. Selon les femmes des COGES rencontrées, les mini UTC ne sont pas fonctionnelles parce que les équipements installés ne sont pas adaptés à la transformation des céréales. Ci-dessous les images prises sur le terrain démontrant l'état des 3 mini UTC visitées (1 à Afari et 2 à Modò Tildjà).



A Ngouri, les infrastructures ont été construites mais non équipées au moment de la visite des sites. Ci-dessous l'image de l'infrastructure de la grande UTC visité lors de notre passage.

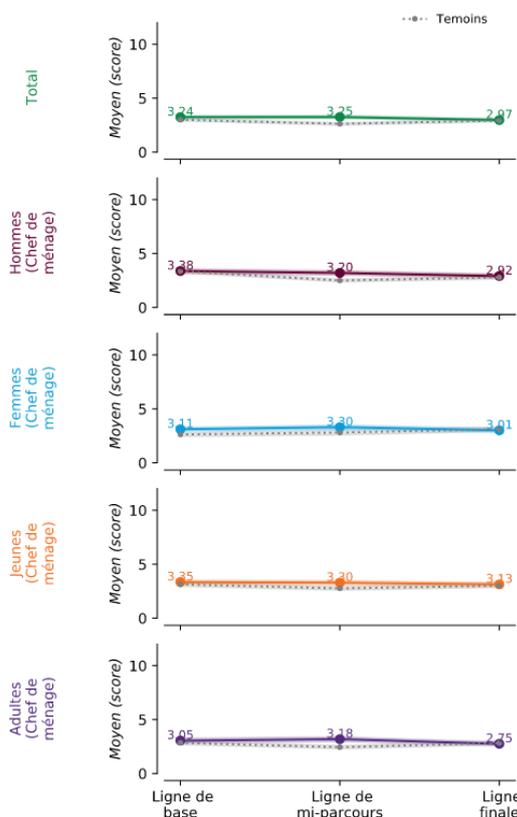


A l'exemple de la mini UTC de Hanga, nous estimons que ces mini UTC et grande UTC respectivement à Mao et à Ngouri pourraient avoir d'impacts significatifs sur l'autonomisation économique des femmes et des jeunes.

Sécurité alimentaire : Score de Diversité Alimentaire du Ménage (SDAM) et Score de Consommation alimentaire (SCA)

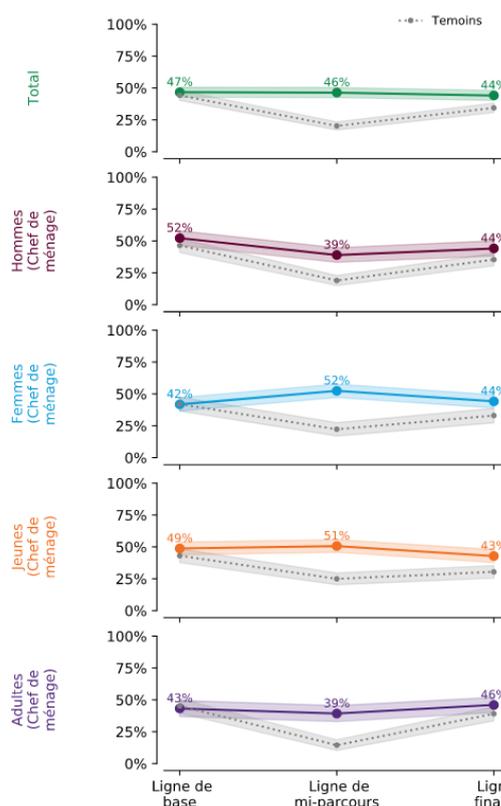
Il n'y a pas de tendance positive claire ou d'impact pour le groupe cible sur le Score de Diversité Alimentaire du Ménage (SDAM), une mesure de la diversité alimentaire du ménage, ni sur le pourcentage avec un score acceptable de consommation alimentaire (SCA, défini comme un score de ménage de plus de 42 points sur l'échelle, qui signifie un niveau nutritionnel minimum adéquat). Mais ce qui est remarquable, c'est que ces chiffres restent constants pour le groupe cible même pendant la période de soudure de 2019, surtout pour le SCA. En comparaison, la consommation alimentaire acceptable baisse pour le groupe témoin cette année. En fait, la SCA pour les ménages dirigés par des femmes et des jeunes a même légèrement augmenté dans la mesure de la période de soudure par rapport aux chiffres tirés des rapports de la ligne de base et de la ligne finale. Dans un contexte difficile comme celui du Tchad, il s'agit d'une réalisation qui contribue à protéger les ménages contre l'insécurité de la période de soudure.

Figure 28: Pas de tendance claire ni d'impact sur la diversité alimentaire (SDAM)



Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3592 ; Estimations pondérées

Figure 29: Consommation alimentaire largement stable dans le groupe cible, variation saisonnière dans le groupe témoin (SCA)

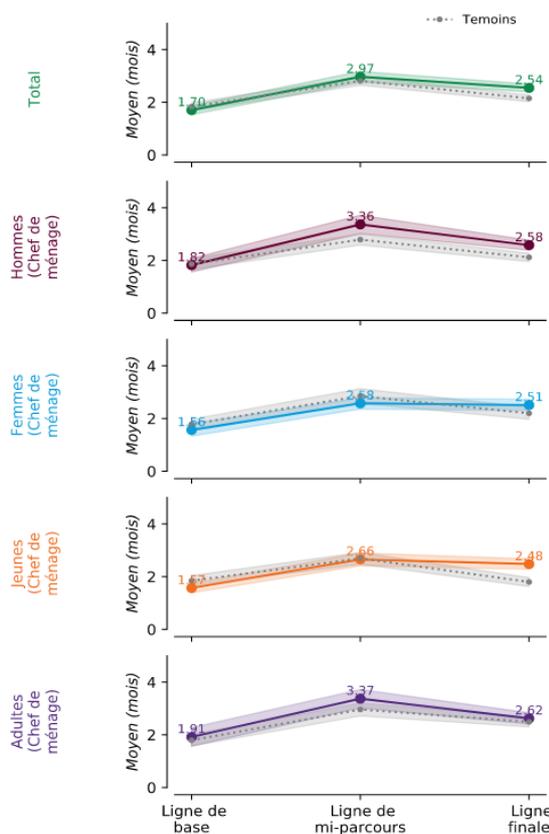


Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3592 ; Estimations pondérées

Un indicateur lié, le nombre moyen de mois de provision adéquate des aliments pour le ménage, est peu modifié au cours du projet, et varie peu selon les caractéristiques du ménage. Dans l'ensemble, le nombre moyen de mois se situe autour de 9,6, ce qui est comparable à la valeur de référence.

Sécurité alimentaire : l'autosuffisance céréalière

Figure 30: Une tendance et un impact positif dans le temps sur le nombre de mois d'autosuffisance céréalière

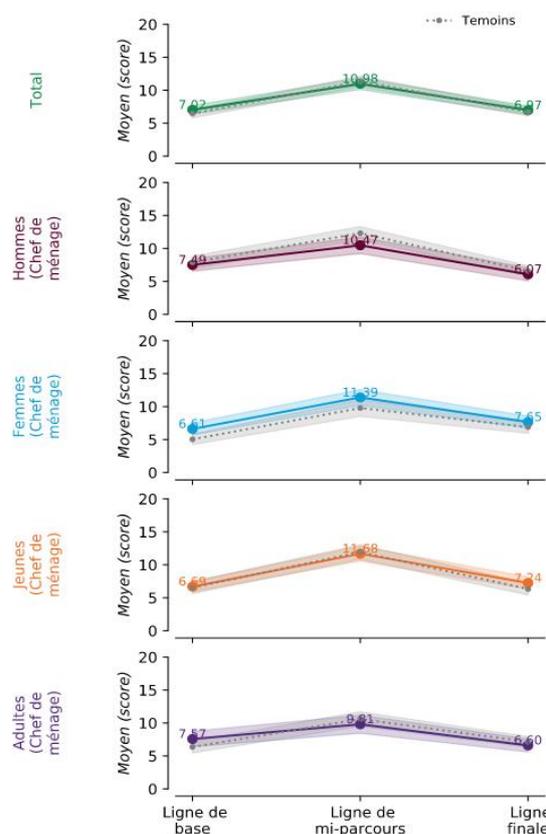


Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 2386 ; Estimations pondérées

Le nombre de mois d'autosuffisance céréalière montre clairement un impact positif sur la sécurité alimentaire. Associée à la production agricole et aux moyens de stockage des céréales (grâce, par exemple, à l'accès à un BC), l'autosuffisance céréalière est passée de 1,7 mois au départ à 2,5 mois à la fin. C'est également un impact pour les ménages dirigés par des jeunes du groupe cible, ainsi que pour ceux dirigés par des hommes mais pas par des femmes. Cela peut refléter l'impact positif réalisé par les hommes sur la quantité récoltée, et leur privilège d'accès à la terre et aux intrants agricoles. Par région, il s'agit d'un impact au Lac mais pas dans les autres provinces.

Sécurité alimentaire : Indice de Stratégies de Survie (CSI)

Figure 31: Pas d'impact dans le fil de temps sur le nombre moyen des stratégies de survie employées par les ménages



Source : Projet RESTE/TF Tchad, n = 3592 ; Estimations pondérées

Le nombre de stratégies d'adaptation utilisées par les ménages pour faire face à l'insécurité alimentaire est resté constant, malgré une augmentation en 2019. Ceci est cohérent avec le fait que l'évaluation à mi-parcours a été menée pendant la période de soudure, lorsque l'on s'attend à ce que davantage de stratégies d'adaptation soient utilisées. À la ligne finale, le nombre de stratégies d'adaptation généralement utilisées dans les ménages dirigés par des femmes et des jeunes était légèrement plus élevé que celui signalé dans les ménages dirigés par des hommes ou des adultes (figure 31). Cela suggère que ces ménages restent plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, malgré les progrès réalisés en matière d'autosuffisance céréalière.

4. FACTEURS INTERNES ET EXTERNES AYANT CONTRIBUE A L'ATTEINTE DES RESULTATS

Pour répondre à la question sur le modèle et cadre du projet, des entretiens de groupes et individuels ont été menés auprès du personnel du consortium du projet RESTE/TF, et auprès des acteurs/partenaires locaux de la zone d'intervention du projet.

Selon l'analyse des informations recueillies auprès de ces acteurs, il ressort de façon générale que la mise en œuvre du projet a adopté une démarche participative inclusive. Pour eux, cela s'explique par le fait que les autorités administratives locales, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les acteurs traditionnels et culturelles, les organisations de la société civile (OSC de femmes, hommes et jeunes) ont été consultés et impliqués dans la collaboration et l'exécution du projet. En effet, cette démarche a permis de constater des impacts positifs sur la diversité des sources de revenu et la sécurité alimentaire. Cela signifie que l'implication de tous les acteurs parties prenantes dans la mise en œuvre d'un projet permet de lever certaines barrières d'ordre social, culturel ou traditionnel afin de donner accès aux femmes et aux jeunes à des moyens de production. Ainsi, des interventions autour des activités telles que la mise en place VSLA, les BC/BAB, les UTC, la reconstitution du cheptel à travers la distribution des petits ruminants notamment aux femmes, les CFW et CFL, l'appui aux micro entrepreneurs et aux AGR, se sont démontrées utiles et nécessaires, selon les CDA, CLA rencontrés sur le terrain. Cependant, la TdC qui supposait que les activités du projet élargiraient les capacités de résilience et qui influenceraient ensuite les résultats en matière de bien-être, doit se penser sur le long terme pour avoir les effets escomptés. Selon les parties prenantes rencontrées, si un engagement fort avec les partenaires locaux au début du projet a été observé, cela n'a pas été le cas pour le suivi et l'appropriation des activités du projet par ces partenaires notamment dans le Lac et le Kanem au cours des dernières années. Cela peut avoir contribué à une performance moins forte dans la phase finale du projet et constitue un défi pour la durabilité des activités du projet.

Il faut aussi noter que si le projet a engrangé des résultats aussi satisfaisants, ceux-ci sont dus en partie à certains facteurs internes et externes :

- Parmi les facteurs internes positifs, il s'agit notamment de l'implication et de l'engagement des partenaires et les parties prenantes locaux au début du projet. Cela a contribué à bon nombre de résultats positifs observés. Il convient aussi de noter particulièrement l'attention accordée à l'engagement du projet avec les autorités traditionnelles et culturelles, que de nombreuses personnes interrogées ont considéré comme un point fort du projet. Outre ces implications considérées positives pour la bonne mise en œuvre du projet RESTE/TF, une série d'études a été réalisée par le projet. Il s'agit notamment de :
 - L'étude d'analyse des risques et des vulnérabilités (VRA) dans le Barh-EI-Gazel en septembre 2017 (Yahaya, A. et al, 2017). Cette étude a permis d'arrêter une liste définitive des risques et problèmes et une liste définitive des groupes sociaux et moyens d'existence tout en procédant en une analyse d'impact fort, moyen, faible et pas d'impact. Cela a facilité l'organisation de l'intervention du projet.
 - l'étude d'analyse des chaines de valeur dans les régions du Lac et Kanem du Tchad (Ndiaye, A. 2018). Cette étude a permis de renforcer celle déjà réalisée dans la région mitoyenne de Barh-EI-Gazel. Les résultats de cette étude d'analyse ont facilité l'atteinte

des résultats du projet en ce sens qu'elle a permis de cerner les contraintes, les opportunités ainsi que les choix des chaînes de valeurs.

- l'étude sur le Genre et la Résilience (Benoudji, C. et al. 2018). Cette étude a été réalisée pour appréhender les enjeux liés aux inégalités de genre dans les provinces du Lac, Kanem et Barh el Gazal. Elle a permis aux acteurs du projet de comprendre les relations de genre au sein du ménage quant à la participation à la prise de décision et de l'accès et contrôle des ressources, de comprendre les dynamiques sociales et les processus de prise de décision au sein des communautés en lien avec l'accès, le contrôle des ressources productives et le système filial de legs ou d'héritage des socles productifs, d'établir comment les inégalités influencent les processus de changement sociaux qui soutiennent les capacités de résilience, de réanalyser les activités du projet pour s'assurer qu'elles intègrent les enjeux identifiés dans l'étude ainsi que l'approche de justice genre et de développement résilient ainsi que les indicateurs et le suivi des changements en matière de justice genre du projet, et d'identifier les axes prioritaires de recommandations par lesquels les membres du Consortium d'exécution du projet peuvent construire l'agenda d'influence par le projet et au-delà.
- l'étude sur les dynamiques de mobilité et sa contribution dans l'économie des ménages dans les province du Barh El Gazal, Kanem et Lac (Kandem, P. et al. 2019). Les résultats de cette étude, même s'ils interviennent en milieu du projet, a contribué à l'obtention des résultats du projet dans le sens où elle a permis la compréhension la mobilité en lien avec les préoccupations du développement résilient soutenable dans la zone d'intervention du projet et une compréhension des perceptions des bénéficiaires en ce qui concerne les actions réalisées, celles qu'ils estiment nécessiter davantage d'attention et celle qu'ils estiment impératif à mettre en place. Cette étude d'analyse permis de formuler des recommandations d'ordre stratégique à adopter par le projet, des recommandations d'ordre programmatique des activités du projet et des recommandations d'ordre réglementaire à respecter par le projet.
- l'étude sur l'accès des femmes à la terre (CERDO, 2020). Cette étude a intervenu presque vers la fin du projet, elle a permis entre autres d'identifier les facteurs bloquant l'accès des femmes au foncier, pour accroître leur participation dans le circuit de production agropastorale, et à identifier les stratégies de changement de ces facteurs. Ce qui leur permettra de sortir durablement du «cercle vicieux» de la pauvreté. Même si les résultats n'ont pas pu être utilisé de façon intégré dans l'exécution du projet, ils serviront certainement d'autres projets similaires à au projet RESTE/TF.

Un autre aspect important qu'il faut noter dans l'atteinte des résultats du projet est celui de la flexibilité d'affectation des ressources financières à d'autres activités liées à l'intervention du projet. En effet, les entretiens avec les personnels des différents membres du Consortium d'exécution du projet ont mentionné la flexibilité de la coordination dans l'affectation surtout des ressources financières à d'autres activités du projet qui aurait connu de blocage sans cette flexibilité. A cela s'ajoute l'organisation sécuritaire mis en place au sein du consortium pour faciliter la mobilité des agents au niveau des différentes bases d'intervention et de la coordination.

- En ce qui concerne les facteurs externes, il s'agit notamment de l'amélioration de la situation sécuritaire par les efforts de l'État et des forces de sécurité dans les zones frontalières où le projet a été actif. Selon les personnes interrogées, le projet RESTE/TF a également constitué une nouvelle expérience pour de nombreux bénéficiaires, qui, d'habitude, ne sont habitués qu'aux interventions d'urgence des ONG internationales, contribuant ainsi à la reconnaissance des membres du consortium dans les zones et au renforcement des relations entre les ONG du consortium et les communautés. Cependant, il est à noter que le renouvellement considérable du personnel administratif local a constitué un défi, car les nouveaux acteurs ne connaissaient pas ou n'appréciaient pas le projet. Comme défis supplémentaires rencontré par

le projet, il est ressorti la pandémie de coronavirus qui a impacté également l'exécution normale des activités du projet.

Pour atteindre de tels résultats face à des défis sécuritaires, traditionnels et culturels, et sanitaires, le projet s'est investi au fil du temps au renforcement des capacités de son personnel et partenaires impliqués notamment dans la gestion des conflits et la gouvernance locale. Il y a eu également l'implication non négligeable des CDA, CLA et autres acteurs locaux dans la prévention et résolution des conflits surtout à travers la mise en place des SMS. Aussi, à toutes les rencontres de prises de décision (atelier, table ronde, etc.) les services techniques déconcentrés de l'Etat et/ou les autorités administratives et traditionnelles sont impliqués. Cela est ressorti non seulement dans les différents rapports du projet mais également dans les entretiens que nous avons eus avec ces acteurs en novembre 2020 dans le cadre de la présente évaluation. C'est aussi autant d'éléments ayant contribué non seulement à l'atteinte des objectifs du projet mais également aux résultats qui ont été engrangés même si les constats sur le terrain montrent que certaines activités ont été réalisées vers la fin du projet.

5. CONCLUSIONS CLÉS DE L'ÉVALUATION

Les questions et sous-questions clés de l'évaluation, et des réponses générales basées sur les résultats de cette recherche, sont les suivantes :

Résultats et impact du projet : qu'est-ce qui a été obtenu ?

1. Dans quelle mesure le projet a-t-il amélioré les capacités d'absorption et d'adaptation des ménages pauvres et très pauvres, des femmes et des jeunes, face aux tensions et aux chocs climatiques ?

Les résultats quantitatifs montrent un impact clair des activités du projet sur les indicateurs des capacités de résilience d'absorption et d'adaptation, notamment le pourcentage de répondants ayant un accès adéquat à l'eau potable et l'utilisation des informations climatiques dans les décisions agricoles. Cependant, ces impacts ne sont pas toujours ressentis de manière égale par les groupes cibles, notamment les femmes et les jeunes. Il n'y a pas de preuve de l'impact des activités du projet sur d'autres capacités de résilience, cependant dans certains cas il y a des tendances positives dans les données qui sont reflétées par des tendances positives dans les communautés témoins. Cependant, étant donné la probabilité que d'autres interventions de l'État et des ONG dans les communautés de témoins puissent affecter l'analyse, nous célébrons également les tendances positives qui ne sont pas des impacts, par exemple la forte croissance de l'accès au crédit et à l'épargne.

2. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la capacité de transformation, en particulier, le renforcement des capacités des femmes et des jeunes pour participer activement et défendre leurs droits et priorités dans les processus de gouvernance communautaire et locale et la gestion pacifique des conflits ?

Des améliorations modestes ont été constatées au fil du temps dans la conviction que les gens peuvent améliorer les choses dans leur communauté et dans le pourcentage de personnes, en particulier les femmes et les jeunes, qui participent effectivement aux décisions au niveau communautaire. Cependant, ces changements ne peuvent être attribués aux activités du projet. La satisfaction à l'égard des résultats des mécanismes de résolution des conflits est élevée, mais elle a peu changé au fil du temps.

3. L'intervention a-t-elle eu un impact bénéfique sur leur bien-être, notamment vis-à-vis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des opportunités économiques et la cohésion sociale ? Quels autres impacts du projet positifs ou négatifs peut-on observer ?

La croissance de plus de 50 % dans les revenus moyens des ménages pendant la durée du projet et une augmentation faible mais significative du nombre de sources de revenus par ménage sont deux impacts clairs et positifs associés aux activités du projet. Il y a également des impacts positifs sur certaines mesures de la sécurité alimentaire, par exemple la croissance du nombre de mois d'autosuffisance en céréales. Pour d'autres indicateurs de sécurité alimentaire, tels que le Score de Consommation Alimentaire, les chiffres du groupe de traitement sont restés constants dans le temps alors que ceux du groupe témoin ont varié selon les saisons. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un impact du projet, cette constance peut néanmoins être un signe positif.

4. Dans quelle mesure les résultats et impacts atteints s'avèrent-ils durables au-delà de la fin du projet ?

Dans l'ensemble des résultats, les impacts positifs étaient plus susceptibles d'être observés à long terme (entre l'étude de base et l'étude finale) qu'entre l'étude intermédiaire et l'étude finale. Cette dernière période était également plus courte (18 mois) et marquée par la pandémie de covid19. Il est donc difficile de dire si les renversements tardifs des certains indicateurs reflètent les défis de la durabilité ou simplement les effets des chocs à court terme liés à la pandémie.

Modèle et cadre du projet : comment et pourquoi les résultats ont-ils (ou n'ont-ils pas) été obtenus ?

5. Comment le projet a pu contribuer à l'atteinte des résultats et objectifs ? Est-ce que la théorie de changement (TdC) et leurs hypothèses de départ se sont démontrées correctes ? Qu'est-ce qu'on aurait dû faire de façon différente ?

Les impacts positifs sur la génération de revenus, la diversité des sources de revenus et la sécurité alimentaire montrent l'utilité des interventions du projet autour des petits ruminants, des activités génératrices de revenus et des structures d'appui comme les centres de raffinage des céréales (les Unités de transformation commerciales) et les banques alimentaires.

En ce qui concerne la théorie du changement du projet, nous constatons que les impacts sur les résultats de bien-être sont plus clairs que sur les capacités de résilience. La TdC supposait que les activités du projet élargiraient les capacités de résilience, qui influenceraient ensuite les résultats en matière de bien-être. Nos résultats suggèrent que c'est peut-être l'inverse qui s'est produit. Cela suggère que le renforcement des capacités de résilience n'est pas une étape nécessaire pour améliorer le bien-être. En fait, la relation peut fonctionner dans l'autre sens, c'est-à-dire que l'amélioration du bien-être peut conduire à une plus grande résilience.

Parmi les points à améliorer, les parties prenantes ont signalé qu'après un engagement fort avec les partenaires locaux au début du projet, le suivi était plus faible au cours des dernières années. Cela peut avoir contribué à une performance moins forte dans la phase finale du projet et constitue un défi pour la durabilité des activités du projet.

6. Quels facteurs (internes et externes) ont contribué à l'atteinte des résultats et objectifs du projet et quels facteurs l'ont entravé ? En particulier, quels facteurs ont facilité le renforcement d'un système de gouvernance locale inclusive des jeunes et des femmes et la gestion pacifique des conflits pour un développement résilient et durable ?

Parmi les facteurs internes positifs, un engagement fort avec les partenaires et les parties prenantes locales au début du projet a contribué à bon nombre des résultats positifs observés. Il convient de noter tout particulièrement l'attention accordée à l'engagement avec les autorités traditionnelles et culturelles, que de nombreuses personnes interrogées ont considéré comme un point fort du projet.

En ce qui concerne les facteurs externes, les efforts de l'État et des forces de sécurité ont contribué à améliorer avec le temps la situation sécuritaire dans les zones frontalières où le projet était actif. Ce projet a également constitué une nouvelle expérience pour de nombreux bénéficiaires, qui ne sont habitués qu'aux interventions d'urgence des ONG internationales. Le projet a donc contribué à la reconnaissance des membres du consortium dans les zones et a renforcé les relations entre eux et les communautés. Cependant, le renouvellement considérable du personnel administratif local a constitué un défi, car les nouveaux acteurs ne connaissaient pas ou n'appréciaient pas le projet. Et bien sûr, la pandémie de coronavirus a créé des défis supplémentaires en matière de santé mais aussi d'économie en 2020.

7. Dans quelle mesure les partenaires de mise en œuvre ont eu la capacité technique requise pour l'implémentation de l'intervention y compris leur valeur ajoutée dans la réalisation des objectifs du projet ?

Au fil du temps, de nombreux membres du personnel et partenaires impliqués dans le projet ont amélioré leurs connaissances et leur maîtrise de leur domaine, contribuant ainsi au développement des capacités à plus long terme ainsi qu'aux résultats positifs du projet. Ils ont profité des nombreuses formations et opportunités pour le renforcement des capacités, notamment dans la gestion de conflit dans les gouvernements locaux.

6. IMPLICATIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LES PROJETS A L'AVENIR

Sur la base des résultats de cette évaluation, nous proposons les recommandations suivantes pour les projets futurs. Cette section répond également à la sous-question 8 de l'évaluation : Quels apprentissages et recommandations peut-on tirer de la mise en œuvre du projet RESTE/TF pour assurer une durabilité des résultats ainsi que pour la mise en œuvre d'une approche triple nexus « humanitaire-développement-paix » pouvant informer le projet RECOSOC ?

- Parmi les points forts du projet à reproduire sont la forte collaboration avec les communautés cibles pour co-créeer le programme et s'assurer qu'il répond à leurs besoins et préférences, et la mise en place des institutions communautaires de crédit et épargnes (les VSLA/AVEC).
- L'introduction de mécanismes de résolution des conflits comme les systèmes de médiation sociale (SMS) peut sembler être une menace pour les autorités traditionnelles et culturelles. Anticipez leur résistance et engagez-les très tôt grâce à une bonne communication et trouvez un moyen pour qu'elles contribuent à ces nouvelles pratiques et mécanismes.
- En ce qui concerne la TdC, le bien-être peut s'exprimer aussi bien à court terme qu'à long terme et peut ne pas être influencé autant que prévu par les capacités de résilience "intermédiaires".
- La dotation des ouaddis de clôtures pour protéger les cultures des animaux a contribué à améliorer les conditions de culture maraîchère et à réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Un autre avantage potentiel pourrait avoir été une plus grande fréquentation scolaire des enfants qui ne passent plus leurs temps à veiller sur les cultures maraîchères des animaux.
- Assurer un suivi adéquat en collaboration avec les acteurs locaux et les parties prenantes tout au long du projet.
- Organiser les différents comités de gestion (BC, BAB, UTC, ...) en groupement de comité ou en organisation/association des comités de gestion selon le domaine d'intervention de chaque comité
- Organiser des plaidoyers auprès des structures étatiques qu'ils assignent des agents selon les différents axes/domaine d'intervention du projet, et cela toute la durée du projet avec pour mission de renforcement des capacités de ses collègues et de faire le retour des suivis des activités du projet auprès des siens et des acteurs coutumières et traditionnels.

ANNEXE A : TABLEAU DES INDICATEURS CLES

Veillez consulter la feuille Excel ci-jointe pour toutes les indications d'impact et les valeurs des indicateurs clés à la ligne de base, à la ligne médiane et à la ligne finale. Voir les onglets séparés pour les estimations pondérées et non pondérées, ventilées par sexe et par groupe d'âge.

ANNEXE B : SOURCES DES DONNEES QUANTITATIVES POUR L'EVALUATION

Le tableau ci-dessous résume les principaux détails des sources de données quantitatives référencées dans cette évaluation.

Collecte des données	Saison	Mois et année	Groupes
Ciblage	Soudure	juillet/ août 2017	Cible
Ligne de base	Récolte	novembre/décembre 2017	Cible + témoin
Suivi 3 (mi-parcours)	Soudure	juillet 2019	Cible + témoin
Ligne finale	Récolte	novembre/décembre 2020	Cible + témoin

ANNEXE C : ÉCHANTILLONAGE DE L'ÉVALUATION FINALE

Les tableaux ci-dessous présentent l'échantillonnage des données collectées dans les volets quantitatifs et qualitatifs de l'évaluation finale.

Echantillonnage : Volet 1, quantitatif

Table : Échantillon du groupe cible

Sous-préfecture	Villages	Personnes interrogées
Ngouri	Kalim Ngouri	210
	Donadé	4
	Kereye	7
	Mombou	6
Doum doum	Isseïrom	59
	Madom	6
Michemiré	Billanga	24
	Bouryam	14
	Diguine	36
Chaddra	Ambassour Olonga	4
	Chadra Urbain	98
	Darsalam	7
Moussoro rural	Alleri	7
	Bouloungou	21
Mao	Ayoumbou	13
	Moto	40
Mondo	Harounanga	21
	Miguerim	32
Amsilep	Amsilep	29
	Tororo Kouri	10
Total groupe cible		648

Table : Échantillon du groupe témoin

Sous préfecture	Villages	Personnes interrogées
Ngouri	Adjilom	44
	Kilifa	46
	Broudou	145
	Yeiri	41
Doum doum	Sourou (Chorodeou)	36
	Laya	38
	Kalali	27

	Kalala	32
Michemiré	Teri-Tourone Malanga	21
	Gouli 2	26
	Arianga	26
	Ngali Dirba	31
Chadra	Lagouna	18
	Hilé-Tema	24
	Brassari	19
Moussoro Rural	Winichoumounga	33
	Chibou	21
Kanem	Woutoukoulfou	49
	Rokoum	6
	Angoudoude	31
Total groupe témoin		714

Echantillonnage : Volet 2, qualitatif

Note : GDs (Groupe de discussion) ; EI (Entretien Individuel) ; F (Femme) ; H (Homme)

➤ Bénéficiaires du projet/Village témoins

N°	Localités	Bénéficiaires	GDs	Effectif (GDs)		EI	Effectif (EI)	
				F	H		F	H
Province du BEG			17	60	33	4	0	4
Amsilep								
1	Ebéria	COGES Parc de Vaccination	1	2				
		COGES BC				1	1	
		COGES BAB	1	2				
2	Guina	COGES Puits pastoral	1	2				
Chaddra								
3	Herbey	COGES FARN	1	3				
		Bénéficiaires maraîcher	1	6				
4	Dougoul Michéri	Adaptation au changement climatique	1	3	3			
5	Chaddra	CFL	1	4				
		AGR				1	2	
6	Brassari	Village témoin	1	3	3			
Michemire								
7	Miche-mire	AVEC/VSLA	1	12				
		GIE/ AGR	2	6	3			
		COGES Pharmacie Vétérinaire				1	1	
		SMS	1	5				
8	Birtoum	COGES AEP	1	3				
9	Ngali-Ta-her	CFW	1	6	4			
10	Eri-Ngueinguén	FARN	1	10				
11	Hanga	COGES Mini UTC	1	3	2			
12	Matarde	Village témoin	1	4	4			

Province du Kanem							5	20	8	0	0	0
Mao												
13	Mao	Microentrepreneur	1	9								
14	Alfari	COGES Muni UTC	1	6								
15	Modo Tildja	AGR	1	5								
16	Miouh	SMS	1		6							
17	Togoum	COGES BAB-BC	1		2							
Province du Lac							7	25	13	2	0	2
Ngouri												
18	Isserom	COGES AEP	1		5							
		COGES Puits pastoral	1		4							
		CFW	1	8								
19	Digdada	CFL	1	6								
20	Loura 1	SMS	1		4							
21	Baderi	FARN	1	3								
		AVEC/VSLA	1	8								
22	Ameron	COGES BC				1				1		
23	Tomossi	COGES Maraïcher				1				1		
Total des bénéficiaires rencontrés							29	105	54	5	0	6

➤ **Acteurs du Projet RESTE/TF, Partenaires locaux, OSC**

N°	Localités	Acteurs TF/Partenaires locaux/OSC	GDs	Effectif (GDs)		EI	Effectif (EI)		
				F	H		F	H	
Province du BEG			5	3	16	3	0	3	
1	Mous-soro	AIDER	1		3				
		ACF	1		2				
		OXFAM	1	1	3				
		Délégué Agricole				1		1	
		CDA	1	2	4				
		CNCPRT					1		1
		ADD	1		4				
2	Amsilep	Sous-préfet				1		1	
Province du Kanem			2	3	6	4	0	4	
3	Mao	ACF	1		3				
		ARDEK	1	3	3				
		Sous-préfet				1		1	
		Délégué Action sociale				1		1	
		Délégué de l'éducation national				1		1	
4	Mondo	Radio Bissam				1		1	
Province du Lac			2	1	12	2	0	1	

Ngouri						
5	Ngouri	CARE-Chora	1	1	4	
		CLA-CDA	1		8	
6	Digdada	Représentant du chef de canton			1	1
	Ameron	Chef de Canton			1	
Total des acteurs TF/Partenaires locaux et OSC rencontrés						
			9	7	34	9 0 8

ANNEXE D : STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE VOLET 1 ET NOTE METHODOLOGIQUE SUR L'ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES

STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE VOLET 1

Les villages bénéficiaires échantillonnés ont été sélectionnés aléatoirement à partir de la liste de tous les villages de la zone d'intervention, qui a été équilibrée pour assurer une représentation proportionnelle au nombre de ménages par sous-préfecture. Les ménages dans les villages sélectionnés ont ensuite été sélectionnés au hasard parmi les listes de ménages compilées dans le cadre de l'enquête de ciblage réalisée pendant l'été 2017. Les ménages ont été choisis pour faire en sorte que l'équilibre entre les ménages pauvres et très pauvres de l'échantillon par village corresponde à celui des ménages pauvres et très pauvres dans chaque village, tel que déterminé par l'enquête de ciblage.

Dans les villages témoins, les données sur le nombre et le statut de pauvreté des ménages n'étaient pas disponibles. Les villages ont été choisis sur la base de l'évaluation par l'équipe de projet des villages qui seraient accessibles à l'équipe et refléteraient des caractéristiques géographiques et socio-économiques similaires aux villages bénéficiaires. Les ménages ont été choisis aléatoirement dans chaque village échantillonné.

NOTE METHODOLOGIQUE SUR L'ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES

Pour évaluer les effets du projet et ses résultats, nous recherchons dans quelle mesure l'indicateur de résultat qui nous intéresse a changé au cours du temps. Nous comparons les valeurs en rapport avec les résultats recherchés en début d'enquête, lorsque le projet commence, avec celles relevées en fin d'enquête et donc (presque) à la fin du projet.

Pour mesurer de façon précise l'impact d'un certain projet, il ne suffit pas d'évaluer le changement au niveau d'un indicateur de résultat au fil du temps auprès des participants du projet, étant donné qu'en procédant de la sorte, nos observations se basent uniquement sur les individus qui ont participé au projet. De nombreux éléments hors de la sphère du projet ou du programme ont également pu avoir une influence sur le projet. Par conséquent, une méthode plus raisonnée et plus précise serait de nous demander "que ce serait-il passé en l'absence de projet" en plus de décrire ce qui a changé chez les participants au projet. Afin d'arriver à une évaluation raisonnable des effets du projet sur un indicateur de résultat, il faudrait donc comparer les changements observés au fil du temps parmi un groupe d'individus ayant réellement participé à nos interventions avec les changements observés au fil du temps dans le cadre d'une situation où le projet n'a pas été mis en œuvre. Les deux groupes évoluent

dans le même contexte, la seule différence entre eux réside dans le fait qu'un des groupes a participé aux activités du projet et l'autre pas. Il s'agit d'une approche contrefactuelle, une comparaison des changements observés au cours du temps au niveau des domaines d'action du projet avec les changements observés au fil du temps dans les domaines où le projet n'est pas mis en œuvre.

Pour créer cet aspect contrefactuel pour le groupe cible, nous avons introduit un groupe de référence dans notre conception. En comparant les changements observés au cours du temps dans un groupe cible au niveau d'un indicateur de résultat avec les changements observés au fil du temps au niveau de ce même indicateur de résultat dans le groupe de référence, nous pouvons évaluer l'impact du projet. Si les différences observées entre le début et l'échéance sont plus importantes dans le groupe cible que les différences observées entre le début et l'échéance dans le contrefactuel (le groupe de référence), cela signifie que le projet a eu un impact sur l'indicateur en question. Ainsi, si par exemple l'augmentation de la participation citoyenne dans le groupe cible est plus importante que l'augmentation de la participation citoyenne dans le groupe de référence, on peut dire que le projet aura eu un impact ou effet sur l'indicateur participation citoyenne. C'est le projet qui a induit ce changement, car le groupe de référence connaissait le même contexte mais n'a pas pris part au projet. Les changements observés sont donc attribuables au projet. C'est ce que l'on appelle l'approche de la différence du deuxième degré (Athey & Imbens, 2017; Snow, 1855). Il faut noter que les effets observés peuvent être positifs ou négatifs.

En introduisant un groupe de référence dans notre conception, il reste des points d'attention à considérer. Nous savons qu'il est très probable que le groupe cible et le groupe de référence ne sont pas directement comparables; il est probable qu'ils diffèrent systématiquement pour une série de caractéristiques à l'amorce du projet. Par exemple, lorsque l'objectif d'un projet est de faire en sorte que les gens expriment davantage leurs préoccupations envers les dirigeants, les citoyens qui disposent d'un statut socio-économique plus élevé sont davantage susceptibles d'exprimer leurs préoccupations envers les dirigeants ou de se joindre aux activités du projet (ou d'être ciblés par le projet). Économétriquement, la probabilité d'être concerné (ou ciblé) par les activités du projet est inconnue¹⁵ et affectée par les caractéristiques des gens avant qu'ils rejoignent ladite activité (à l'origine). Cette probabilité – d'être concerné ou ciblé par le projet - est appelée le coefficient de propension. La technique statistique utilisée (appariement des coefficients de propension) permet de s'assurer que le groupe cible et le groupe témoin sont équilibrés ou comparables au niveau du sexe du répondant, sexe du chef de ménage, groupe d'âge, état civil, niveau d'éducation du chef de ménage, taille du ménage et région.

Nous utilisons ce coefficient de propension pour résoudre le problème de comparabilité entre le groupe cible et le groupe de référence en suivant deux étapes. Lors de la première étape, nous calculons le coefficient de propension pour sélectionner ou apparier un groupe de référence dans lequel la répartition des covariables est similaire à la répartition des mêmes covariables dans le groupe cible. Cet appariement est basé sur le calcul des coefficients de propension. On attribue à chaque personne du groupe de référence une pondération, en se basant sur son coefficient de propension¹⁶. Cette

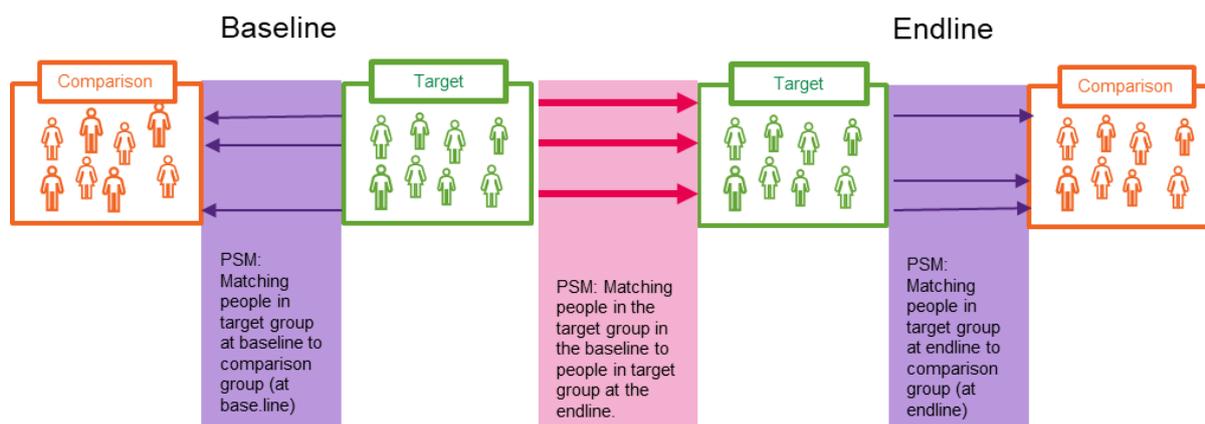
¹⁵On peut comparer cette situation en imaginant que la participation au projet serait déterminée à pile ou face (expérimentation aléatoire). Dans ce cas, la participation au projet serait uniquement déterminée par le hasard, pas par de quelques caractéristiques préexistantes des gens qui ont l'intention de participer au projet. Le coefficient de propension (la probabilité de faire partie du groupe cible) serait connu comme étant égal à 0,5

¹⁶ Nous avons mis en œuvre l'appariement des coefficients de propension en utilisant un estimateur par noyau normal (gausien), où chaque personne du groupe de référence se voit attribuer une pondération basée sur les caractéristiques utilisées dans le modèle d'appariement. Cette pondération est une moyenne pondérée (grâce à la méthode du noyau) de la différence entre une personne donnée du groupe cible et tous les individus du groupe de référence. Ensuite, lorsque l'on calcule les valeurs moyennes au niveau de l'indicateur de résultat pour les individus du groupe de référence, chaque individu du groupe de référence se voit attribuer une pondération, de sorte que les appariements plus adéquats et plus semblables, c-à-d les individus les plus comparables, aient une plus grande influence sur cette moyenne que les appariements moins adéquats.

pondération peut familièrement être interprétée comme une mesure de similarité entre une personne en particulier du groupe de référence et celle qui lui correspond dans le groupe cible. Ensuite, nous calculons les valeurs de l'indicateur de résultat pertinent pour le groupe de référence en utilisant une pondération pour chaque observation faite dans le groupe de référence. En procédant de la sorte, les appariements inadéquats, ou autrement dit, les individus qu'on ne peut pas bien comparer à ceux du groupe cible, se voient attribuer une pondération plus faible dans le calcul des résultats du groupe de référence (contrefactuel). Les appariements plus adéquats, ou les personnes du groupe de référence qui sont davantage comparables aux personnes du groupe cible, se voient attribuer une pondération plus élevée. En procédant de la sorte, nous nous assurons que le groupe cible et le groupe de référence sont comparables et équilibrés en utilisant tout de même une grande partie de l'échantillon que nous avons récolté.

Pour évaluer les changements au cours du temps pour n'importe quel indicateur de résultat, il faudrait idéalement interroger les mêmes personnes au moins deux fois afin de procéder de la façon la plus précise possible (récolte de données de panel). Cela ne fut cependant pas possible, et au lieu d'interroger deux fois les mêmes personnes, nous avons interrogé une image miroir des groupes cibles (et de référence) tant à l'amorce qu'à l'échéance. Afin d'assurer que les comparaisons effectuées au fil du temps soient valables, nous n'apparions pas seulement le groupe cible et le groupe de référence à un moment donné (groupes cibles et de référence à l'amorce et groupes cibles et de référence à l'échéance) mais nous apparions aussi le groupe cible à l'amorce au groupe cible à l'échéance. En procédant de la sorte, nous nous assurons d'évaluer les changements de résultats pour un ensemble comparable de personnes tout au long du projet. Autrement dit, en appariant tout d'abord les groupes cibles au fil du temps et en faisant correspondre ensuite les observations obtenues pour les groupes cibles par rapport aux groupes de référence, nous arrivons ainsi à ce que l'on peut appeler un « pseudo-panel » à partir duquel nous pouvons calculer les mesures de différence du deuxième degré utilisées pour évaluer l'impact du projet au niveau d'un indicateur de résultat donné (voir: Binci *et al.*, 2008). La figure ci-dessous illustre cette approche d'appariement.

Figure : Vue d'ensemble schématique visant à développer un pseudo-panel à l'aide d'échantillons représentatifs répétés



Pour certains indicateurs de résultat, nous avons seulement récolté des informations à l'échéance, car l'intérêt de ces indicateurs n'est devenu clair qu'au cours du processus de mise en place des recherches finales. Pour ces indicateurs, nous ne pouvons pas comparer le groupe cible et le groupe de référence au cours du temps, car nous n'avons pas de données à l'amorce les concernant. L'analyse est donc seulement effectuée à un moment donné et montrera par conséquent les résultats pour le groupe cible et pour le groupe de référence à l'échéance.

ANNEXE E : STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE VOLET 2 ET NOTE METHODOLOGIQUE SUR L'ANALYSE DES DONNEES QUALITATIVES

STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE VOLET 2

Pour le volet qualitatif, le choix des localités sera raisonné suivant les zones de mise en œuvre du projet et les zones témoins où la réalisation des entretiens de focus group semble possible et également suivant l'accessibilité des localités.

Quant au nombre de participants dans les groupes de discussion (Focus group), il est recommandé d'avoir entre 6 à 10 participants au maximum par groupe. Cependant, au regard de la situation sanitaire COVID 19, sur une base de consensus de l'équipe de projet ce nombre peut être vu à la baisse. En état de cause, les mesures barrières en vigueur dans le pays contre le COVID 19 seront scrupuleusement respectées dans l'exécution de cette mission.

NOTE METHODOLOGIQUE SUR L'ANALYSE DES DONNEES QUALITATIVES

L'approche analytique utilisé est liée aux :

- ✓ Questions descriptives au regard des méthodes quantitatives et qualitatives associées simultanément à cette évaluation ;
- ✓ Questions causales de l'attribution que cherche l'évaluation (les changements de comportement positif ou négatif et de pratiques observés dus à l'intervention du projet ou à des facteurs contextuels) ;
- ✓ Questions évaluatives basées sur des stratégies de synthèse.

Ainsi, l'analyse contextuelle et du contenu a été prévalue. Il s'est agi de condenser des quantités importantes de contenu textuel non structuré en données gérables correspondant aux questions d'évaluation et aux indicateurs clés du projet. A cette analyse contextuelle et du contenu, il a été associé une autre analyse basée, d'une part, sur la logique évaluative qui consiste à synthétiser les informations nécessaires tout au long du processus d'évaluation afin de tirer des conclusions évaluatives. Et d'autre part, sur l'attribution causale, élément essentiel de toute évaluation cherchant les effets ainsi que les impacts d'un projet. Ces approches combinées nous ont permis non seulement d'indiquer qu'il y a eu un changement au niveau des bénéficiaires et non bénéficiaires, mais également que ce changement est dû en partie ou en totalité à l'intervention du projet.

BIBLIOGRAPHIE

ACF (2014). *Resilience: A Step Beyond Disaster Risk Reduction*. http://dd0jh6c2fb2ci.cloudfront.net/sites/default/files/publications/Resilience_Beyond_DRR_Technical_Note_Nov2014_EN.pdf . Consulté le 4 avril, 2018.

Alwhida Info (2017, 28 octobre) *Tchad : « d'ici la fin 2018, le pétrole coulera » au Kanem, Idriss Déby* https://www.alwhidainfo.com/Tchad-d-ici-la-fin-2018-le-petrole-coulera-au-Kanem-Idriss-Deby_a58959.html#xv12jGVqQGjqTaa0.99https://www.alwhidainfo.com/Tchad-d-ici-la-fin-2018-le-petrole-coulera-au-Kanem-Idriss-Deby_a58959.html. Consulté le 13 mars, 2018.

Athey, S., & Imbens, G. W. (2017). The state of applied econometrics: Causality and policy evaluation. *Journal of Economic Perspectives*, 31(2), 3-32.

Banque Mondiale (2015). *Pauvreté: vue d'ensemble*. <http://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview>. Consulté le 4 avril, 2018.

Banque Mondiale (2018) *Tchad - Vue d'ensemble*. <http://www.banquemondiale.org/fr/country/chad/overview>. Consulté le 28 mars, 2018.

Barbière, C. & Flausch, M (2018). *Les financements décollent pour le G5 Sahel*. EURACTIV.FR. https://www.euractiv.fr/section/aide-au-developpement/news/les-financements-decollent-pour-le-g5-sahel/?_ga=2.125530634.12934920.1522446163-433527040.1522446163. Consulter le 30 mars, 2018.

BBC (2018). *Lake Chad: Can the vanishing lake be saved?* <http://www.bbc.com/news/world-africa-43500314>. Consulté le 2 avril, 2018.

Benoudji, C. (2018). Étude sur le Genre et la Résilience : Rapport final pour le projet RESTE/Trust Fund au Tchad 2018. Oxfam International. https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/sites/euetfa/files/t05-eutf-sah-td-01-01_oxfam_reste.pdf

Benoudji, C. et Le Masson, V. (pas encore publié). Norms sociales, Textes et Pratiques : Leur Influence sur L'(In)égalité des Sexes et les Droits des Femmes dans le développement Résilient. Oxfam International.

Binci, M., Hebbbar, M., Jasper, P., & Rawle, G. (2018). Matching, differencing on repeat. *Oxford Policy Management Working Paper*.

CARE (2016). Increasing Resilience: Theoretical Guidance Document for CARE International. <https://careclimatechange.org/wp-content/uploads/2017/07/Increasing-Resilience-Guidance-Note-EN.pdf>. Consulté le 4 Avril, 2018.

CERDO (2020). Etude sur l'accès des femmes à la terre : acteurs, normes sociales pour les provinces du Bahr El-Gazal, du Kanem et du Lac.

Direction Nationale de la Météorologie de Tchad (2017). Cumul pluviométrique par sous-préfecture. <http://macmn.gouv.td/lorganisation-du-ministere/>

Eizenga, D. (2018). *The unstable foundations of political stability in Chad* (No. 12). OECD Publishing.

Équipe Mesure d'Impact et Connaissance. (2018). Rapport base line Résilience et cohésion sociale dans la bande sahéenne et la région du lac Tchad. Oxfam Novib. <https://oxfam.app.box.com/s/plx49c0257wj2bwsyknnz08cotmoebrk>

FEWS NET (2020). Tchad Perspectives sur la sécurité alimentaire. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Tchad%20Perspectives%20sur%20la%20s%C3%A9curit%C3%A9%20alimentaire%20-%20octobre%202020%20%C3%A0%20mai%202021.pdf>

Jeans, H., Thomas, S., & Castillo, G. (2016). *L'avenir est un choix: Cadre et directives d'Oxfam pour un développement résilient*. <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/the-future-is-a-choice-the-oxfam-framework-and-guidance-for-resilient-developme-604990>. Consulté le 13 mars, 2018.

Jeans, H., Thomas, S., & Castillo, G. (2016). *L'avenir est un choix: Absorption, adaptation et transformation, les capacités de résilience*. <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/absorb-adapt-transform-resilience-capacities-620178>. Consulté le 16 Avril, 2018.

Kandem, P. et al. (2019). Les dynamiques de mobilité et sa contribution dans l'économie des ménages dans les régions du Barh El Gazal, Kanem et Lac Tchad.

Ndiaye, A. (2018). Analyse des chaînes de valeur dans les régions du Lac et Kanem du Tchad.

OCHA (2018) Chad: Food Security and Nutrition Crisis. https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/tcd_advo_food_security_and_nutrition_crisis_english3.pdf. Consulté le 13 mars, 2018.

OIM (2012). *Etude préliminaire du phénomène des migrations au Tchad*. Fonds de l'OIM pour le développement.

Rotureau, V. (2019). Rapport final de l'évaluation à mi-parcours du projet « Emploi, résilience et cohésion sociale dans la bande sahélienne et la zone Lac Tchad »

Snow, John. *On the mode of communication of cholera*. John Churchill, 1855.

Union Européen (2016) : Document de proposition Trust Fund

UN WOMEN (2021). WOMEN COUNT Chad. <https://data.unwomen.org/country/chad>

Yahaya, A. et al. (2017). Analyse des risques et des vulnérabilités (VRA) : Etude de cas dans le Barh-El-Gazel au Tchad

© Oxfam Novib, vendredi 12 février 2021 16:03:13
© Crédit photo : Equipe de projet EUTF / Hamidou Koussoube

Ce rapport a été produit par l'Équipe Mesure d'Impact et Connaissance (« Impact Measurement and Knowledge Team ») d'Oxfam Novib en collaboration avec CIDEL SARL. Patrick Guyer et Hamidou Koussoube sont les principaux auteurs, avec le soutien de Marieke Meeske.

Pour plus de renseignements ou pour faire des commentaires sur cette publication, veuillez envoyer un e-mail

Patrick.guyer@oxfamnovib.nl

Cette publication peut être utilisée gratuitement à des fins de plaidoyer, de campagnes, d'information et de la recherche, à condition que la source en entier est citée. Le détenteur des droits demande que toutes ces utilisations être enregistré avec eux pour l'évaluation de l'impact. Pour copier dans d'autres circonstances, ou à des fins de réutilisation dans d'autres publications, ou pour la traduction ou adaptation, une permission doit être sécurisée et un supplément peut être facturé. Email

Patrick.guyer@oxfamnovib.nl

Publié par Oxfam Novib vendredi 12 février 2021 16:03:13.

Oxfam Novib
P.O. Box 30919
2500 GX La Haye
Les Pays-Bas

T +31 (0) 703421621
Info@oxfamnovib.nl
www.oxfamnovib.nl